

PCDR / AGENDA 21 LOCAL COMMUNE DE JALHAY

*Partie 2 : Synthèse de la participation
citoyenne*

Rédigée par la FRW



Lierneux, version janvier 2024



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE JALHAY

PARTIE II

Synthèse de la participation citoyenne

Préambule :

Le processus d'élaboration du PCDR, impliquant la population, les acteurs et personnes-ressources du territoire et la CLDR, a été interrompu à 3 reprises :

- une première fois, durant 8 mois, d'avril à décembre 2018 (élections communales) ;
- une deuxième fois, durant 19 mois, de février 2020 à septembre 2021 (crise du Covid)
- une troisième fois, durant 6 mois (élaboration du dossier final de candidature «Parc national »).

De ce fait, entre le démarrage des réunions d'information-consultation dans les villages en mars 2018 et la validation du PCDR par la CLDR en janvier 2024, pas moins de 5 ans et demi se sont écoulés.

Pour ce qui est de la CLDR, installée en mars 2019, c'est au moment où elle avait validé la Partie 3 (Diagnostic) et où elle était en phase de validation de la Partie 4 (Stratégie) du PCDR qu'elle a dû interrompre ses travaux (pendant un an et demi).

Dans ce contexte difficile, deux défis majeurs étaient à relever :

- en termes de processus, garder la motivation des participants : malgré l'impact du Covid, 36 citoyens et élus (sur les 60 composant initialement la CLDR) sont restés actifs jusqu'au bout de l'élaboration du PCDR
- en termes de contenu, garder un fil conducteur entre les différentes Parties tout en intégrant les éléments et événements intervenus durant cette longue période, parmi lesquels les précipitations exceptionnelles, suivies des inondations catastrophiques qui ont frappé le bassin hydrographique de la Vesdre à la mi-juillet 2021.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIÈRES	1
CHRONOLOGIE DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL	3
PRÉSENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL	5
LA CONSULTATION CITOYENNE, PERSONNES-RESSOURCES & INFORMATION/CONSULTATION EN VILLAGES	7
1. Les réunions d'information/consultation de la population	8
A. Les documents de communication	8
B. Calendrier et statistiques de représentation	9
C. Contenu de la rencontre : DEROULEMENT, objectifs et méthodologie	9
a. Accueil des participants	9
b. Déroulement de la soirée	11
c. Mise en commun et ébauche d'un diagnostic partagé	11
d. Suites	16
2. La rencontre des personnes-ressources	19
LES RÉUNIONS DE LA CLDR ~ ELABORATION DU PCDR	22
1. La CLDR	22
A. Appel à candidatures	22
B. Constitution et mise en place de la CLDr	22
2. Elaboration du PCDR	22
ANNEXES	51

CHRONOLOGIE DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

Décision de principe de lancer une opération de Développement Rural 25.01.2016

2017

Désignation de la FRW comme organisme d'accompagnement 17.02.2017

Désignation (Collège) du bureau Lacasse-Montfort comme auteur de PCDR 18.05.2017

Signature de la convention morale Commune/FRW 26.06.2017

Visites de terrain par les agents de développement de la FRW entre 3.07.17 et 18.09.2018

Interview membres Collège/Conseil/DG et chef de service 9 et 10.10.2017

2018

Réunions d'information et de consultation de la population ; 7 soirées organisées dans les principaux villages entre le 6 et le 27.03.2018

Retour à la population : 16.12.2018

Rencontre de personnes-ressources (agriculture/ économie/ associations/ social/ environnement/ mobilité) : entre 10.2018 et 03.2019

2019

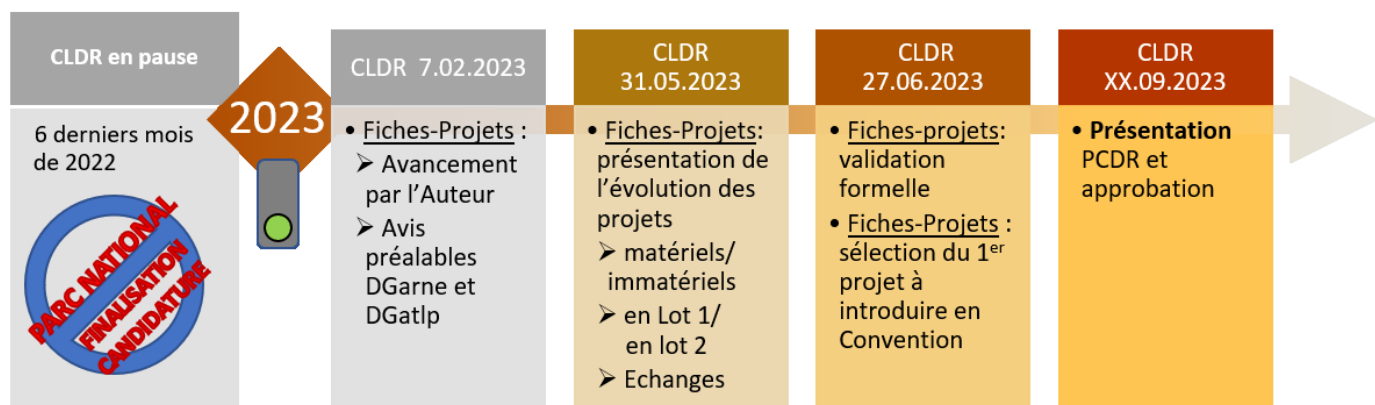
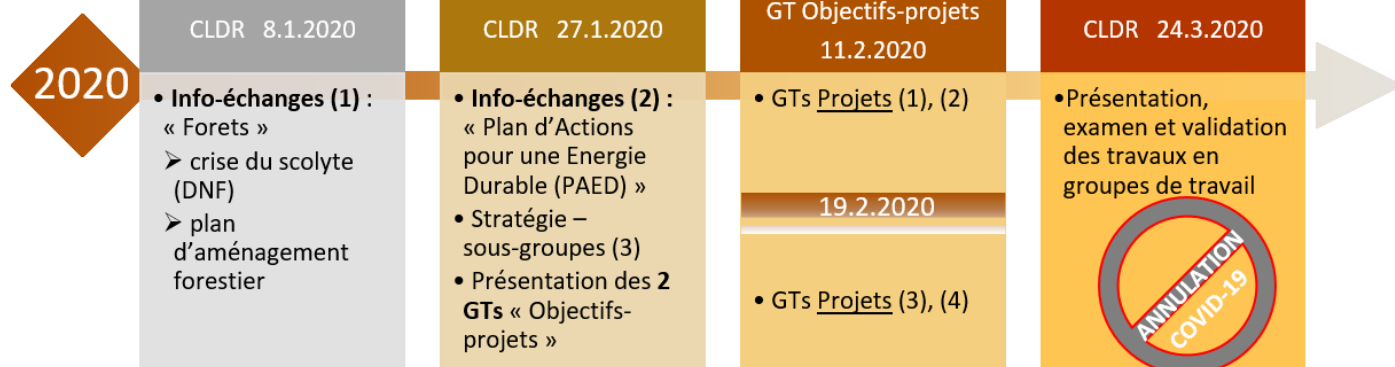
Désignation des membres de la CLDR par le Conseil Communal 25.02.2019

Réunions plénières de la CLDR et travaux en sous-groupes des membres CLDR :

Remarques : Réunions des 24 mars et 2 septembre annulées en raison de la pandémie COVID-19

2019

CLDR 13.5.2019	CLDR 18.6.2019	CLDR 27.8.2019	CLDR 25.9.2019	CLDR 23.10.2019	CLDR 7.12.2019
- CLDR : installation - Pré-Diagnostic : présentation	- R.O.I. - Pré-Diagnostic : examen (1)	Pré-Diagnostic : examen (2)	Pré-Diagnostic : clôture du tableau AFOM (3)	- Diagnostic partagé : validation du tableau AFOM et du diagnostic en prose - Stratégie : hiérarchisation des enjeux (1) - Vision 2030 (1)	- Vision 2030 (2) - Stratégie, ébauche (2) Demande d'infos par les membres sur diverses thématiques



PRESENTATION DE L'ORGANISME D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme privé, indépendant et pluraliste. Elle est en charge de missions de service public. La FRW œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien de projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux inscrits dans un programme global de développement.

La FRW s'est dotée d'un conseil d'administration, représentant toutes les formations politiques démocratiques composant le Parlement wallon. Ce pluralisme politique garantit son indépendance et sa crédibilité.

Au quotidien, la FRW exerce un rôle de relais, de conseil, de dynamisation et d'expertise :

- auprès des habitants, de leurs associations, des pouvoirs locaux et autres niveaux de pouvoirs ou institutions ;
- auprès de la Région wallonne, de la Communauté française et de l'Union européenne.

Les missions confiées par la Région wallonne à la FRW sont :

- informer, conseiller et accompagner les communes menant des opérations de développement rural ;
- jouer le rôle d'interface internationale pour faire connaître la réalité, le savoir-faire et les compétences wallonnes à l'extérieur au travers d'échanges d'expériences et valoriser des savoir-faire européens au bénéfice des régions rurales wallonnes ;
- être un centre de ressources et d'expertise spécialisé dans la collecte, le traitement et l'analyse des informations avec une approche globale et intégrée.

Pour les remplir au mieux, la FRW poursuit les objectifs suivants :

- être une référence, un interlocuteur privilégié et un lieu d'innovation en matière de développement rural, de participation des habitants, d'assistance architecturale et urbanistique en milieu rural ;
- être une force de proposition vis-à-vis des acteurs et des intervenants du milieu rural ;
- être un porte-parole du milieu rural wallon ;
- améliorer les diagnostics participatifs de territoire et les documents stratégiques tels que les programmes communaux de développement rural, pour qu'ils soient des instruments de communication et de prise de décision toujours plus performants ;
- faire en sorte que le PCDR devienne un outil de coordination des politiques communales ;
- se former de manière continue et proposer des formations adaptées aux problématiques du milieu rural wallon ;
- améliorer sa compétence pour une mobilisation citoyenne ;
- investir dans la communication et les relations humaines ;
- être une organisation souple, participative, adaptée aux besoins du milieu rural et de la société wallonne toute entière ;
- initier des partenariats, créer et participer à des réseaux, être un déclencheur de projets.

Le siège social et la Direction sont situés à Créalys, rue Camille Hubert, 5 à 5032 Isnes.

Le suivi de l'opération de développement rural de la Commune de Jalhay est assuré par l'équipe régionale Haute Ardenne, rue Géréon 3 à 4950 Faymonville.

LA RENCONTRE AVEC LA COMMUNE ET LES VISITES DE TERRAIN

1. Rencontre avec les élus et l'administration

Les agents de développement ont rencontré les Bourgmestre, Echevins et un représentant par groupe politique sur base d'un guide d'entretien prévu

La directrice générale a été rencontrée sur une série de thèmes touchant au développement rural, au développement durable et aux spécificités du fonctionnement de l'administration à la Commune de Jalhay.

Ces informations ont été prises en compte et transmises à l'auteur pour ajout, de manière anonyme, dans le diagnostic partagé, et dans une liste de projets 'mis de côté' en parallèle du diagnostic (tableau et texte) pour être passés en revue en plénière après l'installation de la CLDR.

Ces documents (mail d'invitation + planning – guide d'entretien) sont disponibles aux annexes 1 et 2.

2. Visites de terrain

Les agents de développement et l'auteur de PCDR ont pu découvrir le terrain par le biais d'une visite conjointe avec le Collège et l'agent du SPW le 26 septembre 2017.

En amont de cette visite, les membres de l'équipe Haute-Ardenne ont organisé deux visites, l'une par les agents en charge de l'accompagnement de la commune le 3 juillet 2017, et une autre, une visite de terrain « bic et bottes » le 21 septembre 2017. Ces visites ont été enrichies par la prise de connaissance de la Partie 1 de l'auteur de PCDR



Enfin, en septembre 2018, l'équipe Haute-Ardenne de la Fondation Rurale de Wallonie a jeté son dévolu sur le village de Solwaster pour y organiser la quinzaine des territoires. Cet événement s'adresse à tous les acteurs du développement rural d'une région agro-géographique qui ont pu suivre nos agents sur le terrain et s'initier à une première lecture et observation du cadre de vie en analysant, entre autres, le village dans le paysage, l'espace-rue ou encore le patrimoine rural.

LA CONSULTATION CITOYENNE, PERSONNES-RESSOURCES & INFORMATION/CONSULTATION EN VILLAGES

A. LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

1. Réunions d'information/consultation de la population

L'objectif étant d'informer l'ensemble de la population de la tenue des différentes réunions, plusieurs canaux de communication ont été utilisés :

- Un communiqué de presse a été adressé à la presse locale
- Un document d'appel (A4) a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres de l'entité informant des dates et lieu des soirées d'information/consultation
- Sur le site internet de la commune, un onglet « Opération de Développement Rural » a été créé. La page web reprend toutes les informations concernant les réunions de la Commission Locale de Développement Rural ainsi que l'importance de la participation des citoyens dans le processus.
- En outre, une information succincte est postée sur Facebook et une adresse courriel est créée : info.jeparticipe@jalhay.be

Vous êtes soucieux de la qualité de vie dans votre village, votre commune ?

COMMUNE DE JALHAY

Vous avez un point de vue, des idées sur les défis à relever et les projets à mener

La Fondation Rurale de Wallonie (FRW)
vous invite à participer aux consultations villageoises
«**La parole aux habitants**»

Voici une occasion unique :

- de partager vos avis et vos idées avec d'autres habitants,
- de parler des atouts et faiblesses de votre commune,
- d'imaginer des projets collectifs,
- de participer à la vie de votre village, ...

Venez vous exprimer

Mardi 6 mars 2018	Surister	Salle La Petite France
Jeudi 8 mars 2018	Solwaster	Salle Les Echos de la Vallée de la Hoëgne
Mardi 13 mars 2018	Herbiester	Salle de l'Union
Jeudi 15 mars 2018	Jalhay	Salle de la Jeunesse
Mardi 20 mars 2018	Tiège	Salle des Tilleuls
Jeudi 22 mars 2018	Nivezé	Salle L'Aurore
Mardi 27 mars 2018	Sart	Salle La Grange

Les réunions débuteront à 20h00

La Commune et les habitants s'engagent à mener ensemble une réflexion globale et cohérente sur le développement du territoire

**Vous n'êtes pas disponible le jour de la réunion dans votre village !
Vous êtes le bienvenu un autre soir dans un autre village**

Suivez-nous sur :

- www.jalhay.be/ma-commune/grands-projets/operation-communale-de-developpement-rural
- www.facebook.com/Commune-de-Jalhay
- info.jeparticipe@jalhay.be
- Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay

Une initiative de la Commune de Jalhay avec l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie. Éditeur responsable : Commune de Jalhay

B. CALENDRIER ET STATISTIQUES DE REPRESENTATION

	Date de réunion	Lieu de réunion	Nbre d'habitants présents
1	06-03-18	Surister	38
2	08-03-18	Solwaster	40
3	13-03-18	Herbiester	28
4	15-03-18	Jalhay	54
5	20-03-18	Tiège	44
6	22-03-18	Nivezé	33
7	27-03-18	Sart	26
TOTAL			263

Dans 3 localités non pourvues de salles ou autres lieux de rencontre ; la réunion n'a pu être organisée. Leurs habitants étaient invités à se déplacer dans une localité voisine. Il s'agit de Mariomont (384 hab.), Foyr (531 hab.) et Charneux (565 hab.), soit un total de 1.480 hab.

Calculé par ménage, le taux de participation est de 8 %.

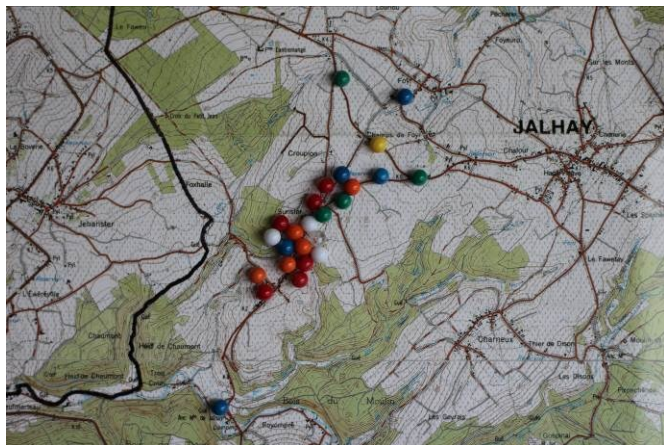
C. CONTENU DE LA RENCONTRE : DEROULEMENT, OBJECTIFS ET METHODOLOGIE

a. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

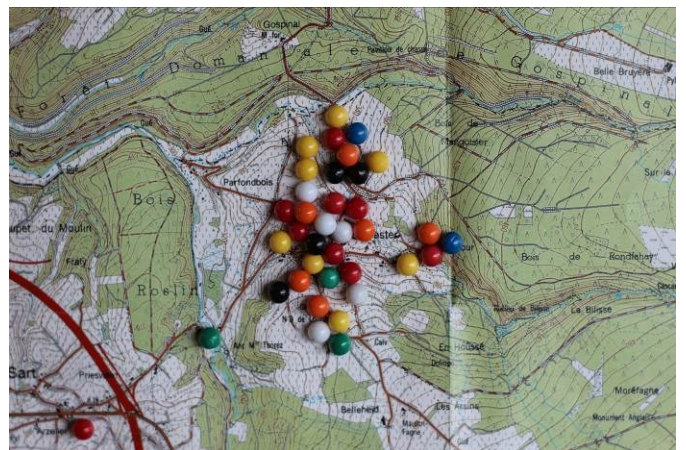
A leur arrivée, les participants reçoivent des documents individuels à remplir durant la présentation ainsi qu'un formulaire de contact afin d'être tenus informés de l'avancement de l'Opération. Ils sont ensuite invités à indiquer leur domicile sur une carte de la commune à l'aide d'une épingle (photos). Ainsi qu'à préciser par une épingle comment ils ont eu connaissance des réunions de consultation (voir résultats ci-dessous).

	Toutes boîtes	Panneaux routiers	Site communal	Facebook Communal	Bouche à oreille	Presse	Autres
Surister	3	4					
Solwaster							
Herbiester	7	9			1		1
Jalhay	7	15		1	2		2
Tiège							
Nivezé							

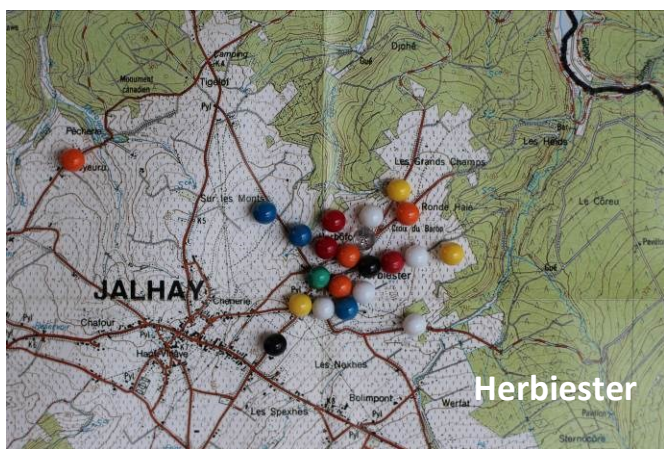
Domicile des participants à la soirée :



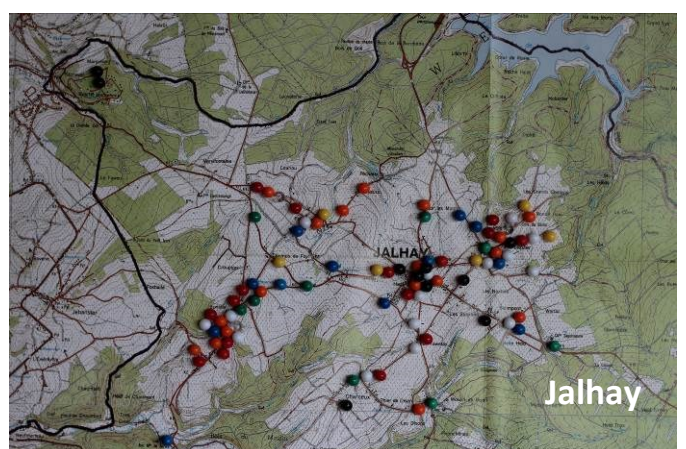
Surister



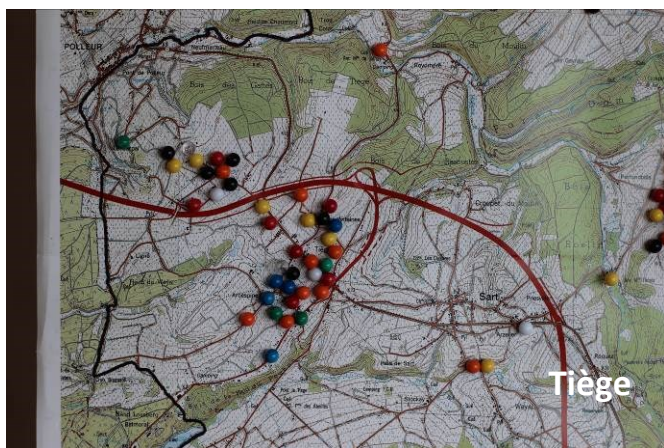
Solwaster



Herbiester



Jalhay



Tiège



Nivezé



Sart

b. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

Les agents de développement présentent le déroulement de la soirée.

La réunion est scindée en 3 parties, chacune rencontrant des objectifs spécifiques :

- informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR). Ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale, et quels sont les critères de réussite d'une ODR.
- présenter la « carte d'identité », le diagnostic de la commune divisé en 3 thématiques : territoire, économie et population. Cette présentation est prise en charge par les représentants du bureau d'étude Lacasse-Monfort et les agents de développement.
- consulter les personnes présentes.
 - Pour chacune des 3 thématiques, il est demandé aux participants de lister les atouts, les faiblesses et des idées ou projets sur des feuilles individuelles au cours de la présentation du diagnostic communal. Les participants sont également invités à donner plus spécifiquement les atouts et les faiblesses de leur village, ainsi que leur commune idéale en 2030.
 - À la fin de la présentation du diagnostic, les participants sont invités à se regrouper par table de 6 afin d'entamer une réflexion collective. Chacun présente alors les deux points forts et points faibles de la commune qu'il souhaite mettre en avant. Les participants débattent ensuite des propositions de chacun et sélectionnent collectivement 2 atouts et 2 faiblesses à transcrire sur les documents de travail disposés à chaque table ainsi que sur 4 post-its. Les agents de développement collent ces post-its sur 3 tableaux thématiques, sur lesquels se trouvent également les post-it des réunions dans les autres villages. Cette méthodologie permet de visualiser l'ensemble des préoccupations les plus importantes aux yeux des habitants de Jalhay.
 - Par groupe d'habitants, chaque participant est invité à proposer des projets/idées pour développer les 2 points forts prioritaires et corriger les 2 points faibles prioritaires. Le groupe sélectionne 4 projets/idées parmi les propositions. Le « secrétaire » comptabilise et inscrit les 4 projets sur la feuille. Voir tableaux ci-après.



c. MISE EN COMMUN ET ÉBAUCHE D'UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Les agents de développement présentent à l'ensemble des participants la synthèse des différents regroupements de post-its sous la forme de 2 tableaux et s'assurent que leur lecture correspond bien à leur ressenti.

2 tableaux aux pages suivantes :

vert forcé = points forts cités par 5 ss-groupes au moins
rouge vif = points faibles cités par 5 sous-groupes au moins

Annexe 1: 2 Points FORTS / 2 Points FAIBLES (par ss-groupe)

Nom du village	Détails	TOTAL	1/Surister	2/Solwaster	3/Herbiester	4/Jalhay	5/Tiège	6/Nivezé	7/Sart
Thématique		+	+	+	+	+	+	+	+
Territoire		-	-	-	-	-	-	-	-
situation géographique									
	à proximité de Verviers, Liège, Hautes Fagnes, ...	7	1				2	3	1
urbanisme									
	habitat unifamilial, pas d'immeubles	1	1						
	étalement urbain/habitat linéaire	2		1					1
	urbanisme corrompu	1			1				
	développement urbanistique anarchique	1				1			
	plan de secteur	1	1						
patrimoine/aménagements									
	qualité/richesse du patrimoine/sauvegarde	1	1						
nature/paysages									
	commune verte, campagne, paysages	24	6	5	4	3	1	2	3
ruralité									
	cadre de vie, qualité de vie, quiétude	13	2	1	3	3	2	1	1
propreté et tri des déchets									
	irrespect de l'environnement, déchets ++	1	1						1
eau/rivières									
	eaux	1		1					
	épuration/égouttage/traitement eaux	4			1	1		2	
énergie/écologie									
	sous-utilisation des énergies renouvelables	3	1	1			1		
	pas de gaz naturel	1							1
	manque de projets écologiques	1	1						
sécurité routière/mobilité									
	insécurité routière (vitesse, ...)	9		2	3	2	1		1
	service TEC/souci de mobilité (entre les villages)	14	3	1	1	5	2	2	
	mobilité douce/usagers faibles en danger	18	4	4	1	1	2	4	2
	chemins et sentiers de promenade	1				1			
	accès PMR	2			1		1		
	trop peu de parkings	2		1			1		
	état/entretien des routes (et accotements/trottoirs)	1	1						
IT									
	un seul fournisseur en télécomm (Proximus)	1						1	

Nom du village			1/Surister	2/Solwaster	3/Herbiester	4/Jalhay	5/Tiège	6/Nivezé	7/Sart
Thématique	Détails	TOTAL	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -	+ -
Population									
	logement								
	prix du foncier trop élevé	5		2			2		1
3ème âge	non adapté aux personnes âgées	1					1		
	absence d'habitat intergénérationnel	0							1
histoire et culture									
	pas d'infrastructures propices à la culture	1							
	richesse/activités culturelles	3	1	1	1		1	1	
enseignement									
	réseau scolaire	2	1			1			
	monde associatif et vie villageoise								
	dynamisme associatif/conivialité	13	4	5	1		1	2	2
	jeunesse/dynamique/stage/mvt	2					1	1	
	manque de connaissance du village par ses citoyens	1			1				
	absence de lieu de rencontres	1						1	
cohésion sociale									
	mixité: peu d'ouverture sociale	1			1				
	niveau socio-économique de la population	1						1	
sport									
	absence d'un hall omnisports	3	1	1			1		
	bcp activités sportives	3	1				1	1	
Economie									
commerces/produits locaux/services									
	offre commerciale et de services diversifiée	7				4	1		2
PME et emploi							1		1
tourisme	esprit d'entreprendre, nombreux indépendants	2							
	commune attractive (Fagnes, Gilleppe, ...)	1				1			
	chemins et sentiers: voir mobilité								
Gouvernance/Services à la population									
	taxes communales peu élevées	2				1	1		
	lenteur de réalisation des projets		1						
	Nivezé = parents pauvres de Jalhay		1					1	

Les 4 projets/idées prioritaires par sous-groupes de participants sont présentés dans les 2 tableaux suivants :

Annexe 2: Listing des 4 projets prioritaires cités par les sous-groupes	
Territoire	Vote
Urbanisme	
limiter l'étalement urbain pour favoriser les échanges	1
gérer de façon cohérente les nvx projets urbanistiques/homogénéiser les matériaux de construction/créer une charte urbanistique	3
placer nivezé sur une seule commune: jalhay ou spa	1
Nature/Paysages	
fleurir les abords des routes (+ fauchage tardif)	1
protéger la biodiversité	1
garder des espaces verts au sein des villages pour garder l'esprit d'une commune rurale (sart)	1
Propreté - déchets	
éduquer la population au respect de l'environnement	1
placer des poubelles	1
Gestion eau et rivières	
aménager une station d'épuration collective/finaliser le réseau d'égouttage > 1x Herb / 4x Tiège	5
Energies/Ecologie	
investir dans la biomasse et l'éolien	1
inciter aux énergies renouvelables, favoriser les énergies vertes	4
installer le gaz naturel	2
Sécurité routière	
Améliorer la sécurité via des aménagements routiers	
agrandir les zones 50 et 70 > Surister	1
refaire la route de la Fagne pour la rendre plus sécurisée (casse vitesse, trottoirs, ...)	2
aménager le carrefour > Jalhay	1
installer des casse-vitesses > 1x Jalhay/1x Tiège	2
placer des feux intelligents > Sart	1
créer des trottoirs/pistes cyclables > 3x Surister/1x Solw/1x Herb/2x Jalhay/5x Tiège	12
entretenir les voiries > Sart	1
Améliorer la sécurité via la signalisation	
créer un sens giratoire lors d'événements particuliers > Solwaster	1
tracer des lignes blanches sur les cotés > Tiège	1
mettre les petites routes à sens unique > Tiège	1
Améliorer la sécurité via la répression	
placer plus de radars préventifs > Surister	1
Améliorer la sécurité via "autres"	
sensibiliser les adultes à la sécurité au travers des enfants (école)	1
autre: diminuer la vitesse et sécuriser les carrefours et abords d'école > 1x Herbister/2x Jalhay/2x Sart	5
Mobilité	
Améliorer la mobilité via des aménagements	
créer un plan de mobilité et/ou des infrastructures pour favoriser la mobilité douce	17
aménager un ravel spa-jahlay (avec budget province de liège)	1
créer une piste cyclable sart-tiège	1
créer des parkings (Tiège)	2
créer une aire de covoiturage/développer le covoiturage	2
réhabiliter les servitudes et chemins vicinaux	1
Améliorer la mobilité via le développement de services	
améliorer le réseau TEC, augmenter la fréquence des bus	4
instaurer un système de bus communal (1x électrique ou autre)	6
instaurer un système de voitures partagées, covoiturage avec vignette d'identification	3
IT	
améliorer la connectivité (réseau internet, débit trop lent)	2

Population	Vote
Logement	
créer de l'habitat groupé	2
créer des logements kangourous avec aide communale	1
prévoir des projets d'accès au logement pour les revenus moyens et faibles	1
prévoir des projets d'accès au logement pour les jeunes	1
3ème âge	
construire une maison de repos, une maison de quiétude et de convivialité pour seniors (1x avec aménagements d'espaces protégés)	6
maintenir les aînés dans leur lieu de vie grâce à des services d'aide à domicile	1
créer des logements intergénérationnels	5
développer les activités intergénérationnelles	3
Histoire et culture	
créer un centre culturel	2
Enseignement	
dispenser des cours de langues dans les écoles et ce depuis la maternelle	1
mettre en place des choses dans les écoles pour les enfants à besoins spécifiques	1
Monde associatif et vie villageoise	
aménager une vraie place de village qui serait un lieu de rassemblement > 1x	4
décorer les villages: fleurs, déco de Noël	1
créer une plaine de jeux (Jalhay)	1
mettre en place un comité de quartier > 1x Tiège	1
intégrer les nouveaux habitants	1
Cohésion sociale	
mettre en place un service social accessible à tout habitant sans condition afin de soutenir les personnes dans le besoin et n'étant pas pour autant bénéficiaires de	1
Sport	
construire un hall omnisports	3
Economie	
Commerces / produits locaux / services	
instaurer un marché hebdomadaire ou mensuel (produits locaux/bio)	3
encourager le commerce local/coopérative de vente locale	3
améliorer les services à la personne (poste, ...)	1
développer le commerce sans nuire au caractère rural	1
faire installer une boulangerie/épicerie à Nivezé	1
PME et emploi	
créer davantage d'espaces pour les moyennes entreprises	1
développer des activités artisanales/familiales > Herbiester: diminution du bruit au village	2
fournir des aides à l'emploi pour le travailleur local	1
commune	1
Agriculture	
pérenniser l'agriculture (1x biologique)	3
créer une coopérative pour soutenir les agriculteurs et défendre leurs revenus	2
Sylviculture/chasse	
interdire la chasse le dimanche	1
Tourisme	
mettre à disposition des vélos électriques pour découvrir la commune	1
Gouvernance et services à la population	
Participation citoyenne	
Internet/Fb	1

d. SUITES DE L'OPÉRATION :

En fin de réunion, les agents de développement expliquent que l'ODR se poursuivra par la mise en place de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) et invitent les personnes intéressées à transmettre leurs coordonnées si elles souhaitent être tenues informées des avancées de l'Opération de Développement Rural (flyers à compléter disponibles lors de la séance).

Cependant, la campagne électorale commençant à s'immiscer dans le déroulement de l'opération, il a été décidé de mettre celle-ci entre parenthèse et de reporter la suite au lendemain des élections.

➤ La réunion de retour à la population

Pour présenter les résultats des consultations à l'ensemble de la population et intéresser les citoyens à la suite de l'opération, notamment en participant à la CLDR, une réunion dite de retour (annoncée par un communiqué de presse et par un toutes-boîtes) a été organisée le 16 décembre 2018.

Ma commune m'intéresse, je m'investis dans son Opération de Développement Rural (ODR) et deviens membre de la CLDR*
*Commission Locale de Développement Rural

5 bonnes raisons de m'impliquer:
 Pour le plaisir,
 Pour développer mon village,
 Pour m'ouvrir l'esprit,
 Pour mieux connaître ma commune,
 Pour donner mon point de vue.

Mais aussi...
 Pour acquérir de l'expérience,
 Pour améliorer les choses,
 Pour participer aux décisions,
 Pour se sentir utile,
 Pour rencontrer des gens passionnés et inspirants !

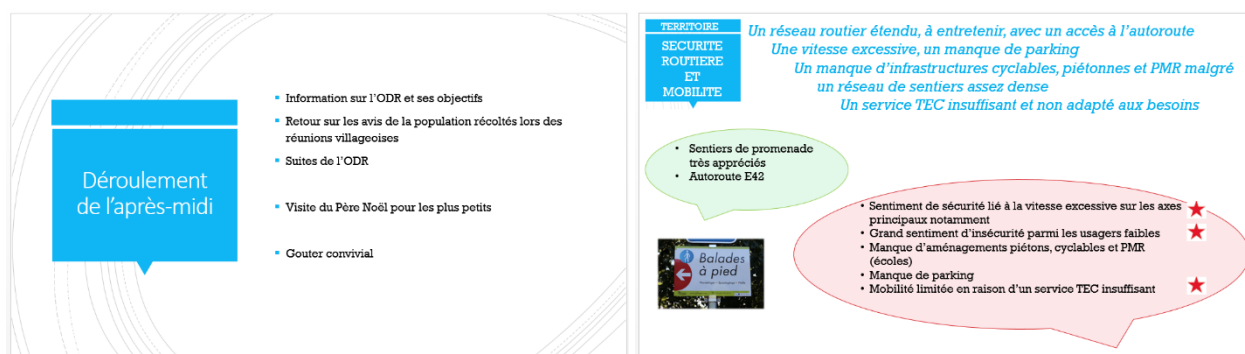
La CLDR : Une commission de citoyens qui participe au développement de la commune et qui initie une série d'actions concrètes et de projets motivants

Date limite pour rentrer sa candidature : 24 janvier 2019
 Bulletin à nous remettre à Solwaster le 16/12/2018
 ou à déposer à l'administration communale de Jalhay (à l'attention de Guy Adans)
 ou à renvoyer par e-mail à info.leparticipe@jalhay.be

Bulletin de candidature à la CLDR

NOM – Prénom : Adresse et village: Tél / GSM : E-mail : Année de naissance : Profession :	Implication dans la vie locale : Motivation à rejoindre la CLDR :
--	--

Vous trouverez plus d'informations dans votre prochain bulletin communal et sur www.jalhayenaction.info



Les habitants étaient conviés à participer en famille à une après-midi conviviale afin de découvrir l'ensemble des projets proposés par les personnes ressources et les habitants lors des réunions de consultation ainsi que le diagnostic partagé de leur commune (mise en avant des atouts et des faiblesses de celle-ci). Différents membres de la Commission Locale et des groupes de travail mis en place durant la première Opération étaient présents afin de partager leurs expériences avec les habitants. Durant la présentation, différentes activités étaient proposées pour les enfants, suivies d'une rencontre avec le Père Noël pour les plus petits et d'un apéro convivial pour les plus grands. Au total, plus de 100 habitants ont répondu présents ainsi que certains journalistes locaux et la chaîne de télévision locale Vedia.



➤ L'édition d'un bulletin communal spécial

En février 2019, un bulletin communal de 12 pages présentant les résultats des réunions villageoises, en termes de participations, d'identification d'atouts/faiblesses, de formulation de propositions de projets/d'actions, et lançant un (dernier) appel à présenter sa candidature à CLDR a été publié.



263 habitants ont donné leur avis en réunion



Tous ces avis ont été complétés par des personnes ressources

La participation des habitants

Réunions villageoises

La commune a décidé de mener une 2^{ème} ODR. Une Opération de Développement Rural (ODR) est une Opération qui vise à améliorer les conditions de vie de ses habitants. C'est dans ce cadre que les habitants ont été consultés en mars; 7 réunions de consultation et d'information ont été organisées par la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) dans les villages de la commune.

263 habitants y ont participé, soit près de 8 % des ménages.

Les participants ont donné leur avis sur les atouts et faiblesses de la commune, de leur village et ce, sur toutes les thématiques qui les touchent au quotidien; sécurité routière, services, environnement, culture, mobilité, aînés, ...

Des centaines de propositions ont été émises par les participants; intentions générales ou projets précis.

Les étapes de l'Opération de Développement Rural:

Le DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : Identification de ce qui va bien et moins bien sur le territoire. Consultation de la population. Que pensent les habitants de leur commune ? Que proposent-ils pour améliorer la situation ? (mars-avril 2018)

La mise en place de la COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR); lieu d'expression citoyenne où se construit la stratégie; réflexion autour des projets à mettre en place et leur planification.

Le PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL (PCDR). Ce document qui rassemble le projet de territoire (diagnostic et projets) doit être voté par le Conseil communal et doit être approuvé par le Gouvernement Wallon pour pouvoir bénéficier de subsides

A la rencontre des personnes ressources

Les associations, les indépendants et les agriculteurs ont fait l'objet de consultations ciblées qui ont permis de recueillir davantage encore de suggestions et remarques

D'autres publics (tels que les jeunes, les services, les acteurs du territoire) seront bientôt consultés également afin d'enrichir les avis déjà recueillis.

En tout, 300 habitants se sont exprimés !

Toutes ces idées(atouts, faiblesses, propositions) exprimées par les villageois ont été encodées, comptabilisées et classées. Elles serviront de base à la définition des futurs projets.



Les travaux sollicités par les habitants



Investir pour sa commune et ses concitoyens



de la commune de Jalhay FRW

de

la

2

LE MOT DU BOURGMESTRE

Cher(e)s habitant(e)s de la commune de Jalhay,

Vous tenez en main le Bulletin de l'Opération de Développement Rural. Il a pour but de vous informer de la démarche en cours et du résultat des consultations villageoises. L'Opération de Développement Rural, une occasion unique pour les habitants de participer au développement harmonieux de leur commune et de leur village sur des thèmes très vastes : cadre de vie, logement, économie, social, patrimoine, nature ou mobilité ... pour les prochaines années. Pour ce faire, je vous invite à rejoindre la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en posant votre candidature (voir infos en dernière page).

Le Bourgmestre
Michel Fransolet,

Découvrez les principaux sujets sur lesquels les habitants se sont exprimés

- Repère vert : + les atouts
- Repère rouge : - les faiblesses
- ★ Atouts les plus cités par les habitants
- ★ Faiblesses les plus citées par les habitants

Territoire

SITUATION GEOGRAPHIQUE

- ★ Proximité de grandes villes, des Pays-Bas et de l'Allemagne (grands pôles économiques et de services)
- + Proximité des Hautes Fagnes
- + Villages isolés mais proches de tout
- Villages dispersés sur une grande surface



3

Relevé des propositions de projets des participants aux réunions

ASSAINISSEMENT

Aménager une station d'épuration collective
Finaliser le réseau d'égouttage

NATURE - PAYSAGES - BIODIVERSITE

Garder des espaces verts dans les villages pour garder l'esprit rural
Fleurir les abords des routes (associé au fauchage tardif)
Éduquer la population au respect de l'environnement
Placer des poubelles

RURALITE - URBANISME

Affiner la charte urbanistique pour, notamment, gérer de façon cohérente les nouveaux projets urbanistiques
Homogénéiser les matériaux de construction

SECURITE ROUTIERE ET MOBILITE

Sécuriser les carrefours et abords d'école
Sensibiliser les adultes à la sécurité au travers des enfants (école)
Créer un plan de mobilité et/ou des infrastructures pour favoriser la mobilité douce
Mieux entretenir les servitudes et les chemins vicinaux
Instaurer un système de voitures partagées, covoiturage avec vignette d'identification
Développer le covoiturage (instaurer un système de voitures partagées, covoiturage avec vignette d'identification, aire de covoiturage, voitures partagées, ...)
Créer des parkings
Instaurer un système de bus communal
Améliorer le réseau TEC, augmenter la fréquence des bus

RESEAUX

Améliorer la connectivité (réseau internet, débit trop lent)

ENERGIE

Développer les énergies renouvelables (biomasse, éolien, bois, ...)
Installer le gaz naturel

LOGEMENT

Créer de l'habitat groupé
Créer des logements kangourous
Améliorer l'accès au logement pour les jeunes et les revenus moyens et faibles

SOCIAL

Mettre en place un service social accessible à tout habitant sans condition afin de soutenir les personnes dans le besoin et n'étant pas pour autant bénéficiaires des services du CPAS

ENSEIGNEMENT

Dispenser des cours de langues dans les écoles et ce, depuis la maternelle
Mettre en place des moyens dans les écoles pour les enfants à besoins spécifiques

10

2. Rencontre des personnes-ressources

D'octobre 2018 à mars 2019, les agents de développement ont rencontré une série de personnes-ressources (acteurs du territoire).

5 rencontres ont été organisées en fonction des différentes thématiques suivantes :

agriculture (5 participants), économie (7 participants), associations (20 participants), culture/social/services (10 participants), aménagement du territoire, énergie et environnement (12 participants).

En outre, une rencontre spécifique a eu lieu avec les jeunes (22 participants). Ces réunions thématiques ont fait l'objet de présentations et de méthodologies ciblées :

Agriculture et économie : Lors de ces deux rencontres, les agents de développement ainsi que le représentant du bureau d'étude ont présenté l'Opération de Développement Rural, les projets pouvant être menés dans ce cadre et l'analyse socio-économique en lien avec les thématiques traitées. Concernant chaque thématique, les avis récoltés lors des consultations villageoises ont également été présentés aux personnes ressources.

Les participants étaient ensuite interrogés sur les points suivants :

- Les aspects favorables et défavorables à leur secteur d'activité dans la commune
- Les projets les plus intéressants à développer pour ce secteur



Il était prévu un temps de réflexion individuelle sur les questions ci-dessus, suivi d'un moment d'échanges durant lequel chaque participant était invité à se prononcer sur les propositions formulées en cours de réunion ainsi que sur les propositions formulées par les habitants lors des consultations villageoises.

Les résultats de ces deux consultations sont disponibles aux annexes 3 et 4.

Culture/social/services et aménagement du territoire/énergie/environnement :

Travail mené sur le même canevas que dans les thèmes Agriculture et économie :

- dans un 1^{er} temps, pour affiner l'AFOM, les participants sont invités à apporter leur propre appréciation sur les thèmes se rapportant à leur domaine d'activité dans la commune, puis à apporter une appréciation sur les avis formulés par les participants
- dans un 2nd temps, les participants sont invités à examiner les propositions de projets formulées par les habitants (en apportant leur appréciation), puis à ajouter leurs propres projets, le cas échéant.

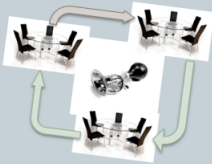
Associations : Après avoir présenté succinctement les grands principes, les étapes et les acteurs de l'Opération de Développement Rural ainsi que quelques exemples de projets pouvant être réalisés dans ce cadre, les agents de développement accompagnés par un représentant du bureau d'étude ont présenté les informations clefs du diagnostic concernant les associations ainsi que les apports de la population sur ce thème.

Après une brève présentation de chaque participant, les représentants des associations se sont regroupés autour de trois tables. Les animateurs ont ensuite récolté les avis des participants sur les trois thèmes suivants :

- Thème 1 : La coordination – coopération – activités
- Thème 2 : Les moyens (infrastructures, moyens financiers et humains, matériel...)
- Thème 3 : La communication et la vie au village

Un récapitulatif de l'ensemble des échanges a ensuite été effectué par chaque animateur.

En fin de réunion, les agents de développement ont expliqué les suites de l'ODR et invité les représentants des associations à participer au retour population organisé le 16 décembre.

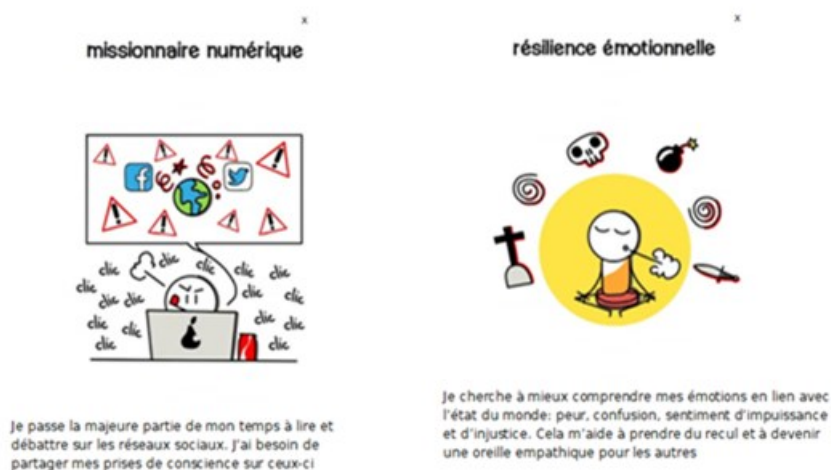
Consultation : procédure	Consultation : 3 thèmes
• 3 X 15': les animateurs vous questionnent selon 3 thématiques • Questions de base : ○ <i>Ce qui fonctionne</i> ○ <i>Ce qui ne fonctionne pas</i> ○ <i>Ce qu'il faudrait faire</i> • L'animateur prend note de tout et son contraire • On peut rebondir sur ce qui est dit • En fin des 3 cycles : rapportage résumé par les animateurs 	1. Les moyens : infrastructures, moyens financiers, moyens humains, moyens matériels, ... 2. Activités villageoises et coopération: Eventail des activités, Coopération, Coordination 3. Communication et participation des jalhaytois: Communication, intégration habitants, publics, nouveaux projets, ce que l'association apporte au village, à la commune, ...

Les résultats de cette consultation sont disponibles à l'annexe 5.

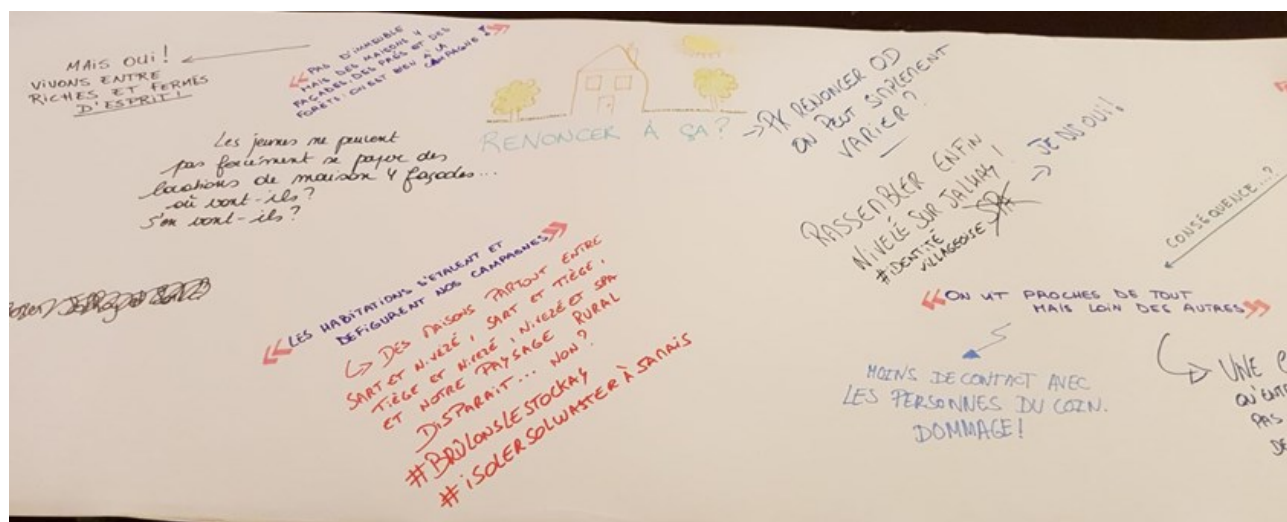
Jeunes : les différentes jeunesses et les membres de la maison des jeunes ont été conviés à participer à une soirée festive précédée par une information sur l'ODR et une consultation sous forme de différents ateliers.

Librement, les jeunes ont pu :

- Sous forme d'échange en groupe, exprimer leur ressenti par rapport à la situation actuelle (locale et globale) au départ des postures sur l'effondrement de Mathieu Vanniel (www.tatoudi.com) et de photolangage. Après avoir expliqué pourquoi ils avaient choisi l'une ou l'autre posture ou photo, les participants étaient ensuite invités à exprimer en quoi leur choix était lié à la situation dans leur commune et comment ils souhaitaient que celle-ci évolue.



- Réaliser une fresque au départ de coupures d'articles de presse présentant des projets/actions innovants menés ailleurs ou des évolutions futures qui pourraient avoir un impact sur le développement local à court et moyen terme. Ils ont également rebondi sur les avis des habitants récoltés lors des consultations villageoises et notés au préalable sur la fresque.



- Individuellement, écrire un début d'article exprimant comment ils imaginent Jalhay en 2039



Les résultats de cette consultation sont disponibles à l'annexe 6.

Outre l'importance de connaître ces acteurs de terrain, le but était de cerner leur vision de la commune (ses principaux atouts, ses faiblesses, les éventuels projets à y développer) et de souligner l'importance de leur participation aux futurs GT en tant qu'acteurs du territoire.

LES REUNIONS DE LA CLDR ~ ELABORATION DU PCDR

1. La CLDR

A. APPEL A CANDIDATURES

Un appel à candidatures a été effectué :

- Lors des réunions d'information/consultation (le rôle de la CLDR y était présenté et des formulaires de candidature étaient mis à disposition) ;
- Via une annonce dans le bulletin communal spécial paru en février 2019
- Via le site web de la commune
- Via le bouche à oreille.

B. CONSTITUTION ET MISE EN PLACE DE LA CLDR

56 citoyens jalhaytois ont posé leur candidature à la CLDR alors que le décret prévoit un maximum de 60. Pour permettre la participation du plus grand nombre de citoyens tout en assurant une représentation suffisante des membres du Conseil communal, 53 ont été désignés comme membres, complétés par 7 élus (4 sur 13 du groupe MR-IC-EJS, 2 sur 4 du groupe Ch-Ensemble, 1 sur 2 du groupe Oser). Les 3 citoyens restants ont cependant été invités aux réunions et, suite à un décès et deux démissions, sont devenus membres à part entière début 2020.

Les membres de la CLDR ont été officiellement désignés par le Conseil communal lors de sa séance du 25.02.2019. La CLDR, composée de 60 membres, a été installée le 13 mai 2019.

2. Elaboration du PCDR

Au travers de 23 séances (plénières et/ou en groupes de travail, avec apport d'informations/d'expertises thématiques), la CLDR a co-construit le PCDR en 4 phases :

- Formulation du Diagnostic : 5 réunions
- Détermination de la Stratégie : 5 réunions
- Fixation et hiérarchisation des Projets : 5 réunions
- Approbation du PCDR et sélection du 1^{er} projet à présenter en convention : 1 réunion

A travers la présentation de l'ensemble des réunions, ce point présente pour chacune d'elle :

- Les informations factuelles (date, membres présents, ordre du jour...)
- L(es) objectif(s) de la réunion
- La méthode et le déroulement de la réunion
- Les résultats des travaux
- Le cas échéant, un renvoi vers des documents en annexe

.....
13 mai 2019 - 48 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres
2. Présentation des membres (1^{ère} partie)
3. Présentation du ROI
4. Explication sur l'élaboration d'un PCDR
5. Présentation du Pré-diagnostic
6. Prochaine rencontre

Objectifs

- Mettre en route la CLDR via une petite mise à niveau des membres en ce qui concerne le processus de développement rural, via aussi un échange pour faire connaissance et partager leurs motivations à rejoindre la CLDR et enfin via l'établissement des règles de fonctionnement.
- Donner aux membres de la CLDR, en termes de contenu, une base commune en vue de l'élaboration du nouveau PCDR, s'appuyant à la fois :
 - a. sur l'évaluation de l'ODR précédente
 - b. sur les premières orientations se dégageant de la consultation menée auprès de la population
 - c. sur une prise de connaissance des caractéristiques de la commune

Déroulement et méthodologie

- Le texte du Décret et le projet de ROI ayant été transmis avec l'invitation à la réunion, les membres posent quelques questions en séance. Suite aux réponses, le ROI a pu être approuvé par la CLDR.
- L'auteur de programme présente le Chapitre 1 de la Partie 1 (Caractéristiques générales de la commune - position géographique) et le pré-diagnostic y lié. L'examen de ce tableau par les membres génère bon nombre de commentaires et donne lieu à un débat riche et constructif. La version finale sera approuvée à la réunion suivante. Cet exercice sera fait pour l'ensemble des chapitres de la partie 1 du PCDR (lors des 2 prochaines séances de CLDR).

Résultats

Une bonne compréhension du processus et du déroulement d'une Opération de Développement Rural. Une prise de conscience de l'importance du prochain travail : la structuration d'un AFOM, en vue de la formulation d'un diagnostic partagé, servant de base à la définition de la stratégie de développement

.....
18 juin 2019 - 51 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres (2^{ème} partie) et des invités
2. Approbation des procès-verbaux
 - a) 5 février 2018
 - b) 13 mai 2019
3. Approbation du Règlement d'ordre intérieur (ROI)
4. Approbation du rapport annuel 2018
5. Pré-diagnostic : situation et évolution
 1. Population : thèmes 14 à 25
6. Aperçu et fixation de la prochaine rencontre

Objectif Formulation du diagnostic (AFOM) lié au Pilier « Population » (thèmes 14 à 25)

Déroulement et méthodologie

Ayant reçu en préalable les documents sous forme de tableau, les membres formulent leurs questions ou remarques. Aucun thème n'a soulevé de grand débat.

Résultats Les thèmes 14 à 25 sont traités.

.....
27 août 2019 - 37 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres & invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
3. Désignation d'un vice-président
4. Présentation du projet du Haut-Vinâve
5. Présentation du projet "Espace de rencontre intergénérationnel de Surister"
6. Pré-diagnostic partagé :
 - a) Economie : thèmes 26 à 30 -
 - b) Territoire : thèmes 1 à 13
7. Fixation de la prochaine rencontre

Objectif

Formulation du diagnostic (AFOM) lié aux Piliers « Economie » (thèmes 26 à 30) et « Territoire » (1 à 13)

Déroulement et méthodologie

Ayant reçu en préalable les documents sous forme de tableau, les membres formulent leurs questions ou remarques et débattent quant à la formulation finale du diagnostic (AFOM) partagé de la commune. Les débats ont essentiellement porté sur la question d'un (éventuel/futur) « zoning » et sur celle des ressources en eau et de l'assainissement (eaux usées).

Résultats

Les thèmes 26 à 30 sont traités (Economie), ainsi que 1 à 3 (Territoire).
Les thèmes 4 à 13 sont reportés à la réunion suivante.

.....
25 septembre 2019 - 32 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres & invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 août 2019;
3. Pré-diagnostic partagé: situation et évolution :
 - a. Territoire (suite et fin) : thèmes 4 à 13;
 - b. Gouvernance : thèmes 31 à 33.
- 4. Clôture de l'AFOM -Diagnostic partagé**
5. Prochaines étapes

Objectif

Formulation du diagnostic (AFOM) lié aux Piliers « Territoire » (4 à 13) et « Gouvernance » (31 à 33)

Déroulement et méthodologie

Ayant reçu en préalable les documents sous forme de tableau, les membres formulent leurs questions ou remarques et débattent quant à la formulation finale du diagnostic (AFOM) partagé de la commune

Résultats

Les thèmes 4 à 13 (Territoire), ainsi que 31 à 33 (Gouvernance) sont traités, clôturant ainsi l'analyse AFOM et ouvrant la porte à la rédaction finale du diagnostic partagé.

⇒ Le tableau complet se trouve au chapitre 2.2 de la partie III

Pour illustrer ce travail, ci-après, un extrait du tableau sur les thèmes du Logement ou de l'agriculture :

POPULATION		Apports spécifiques de la CLDR	
Thème 14	Logement		
ATOUTS	FAIBLESSES		
• Habitat unifamilial 4 façades sur de grandes parcelles	• Pression immobilière • Peu de logements publics		
OPPORTUNITES	MENACES		
- Utiliser les réflexions/propositions du GT Logement (ODR 1) comme base de travail pour diversifier les logements	- Sans logement diversifié, adapté et accessible : diminution de la mixité sociale	Activer les pistes proposées par le GT (ODR 1) : logement kangourou, logement intergénérationnel et envisager de nouvelles pistes comme l'habitat groupé	

Thème 28	Agriculture / produits locaux		
ATOUTS	FAIBLESSES		
- Secteur agricole encore important économiquement et environnementalement - Bonne entente entre agriculteurs - La concentration de fermes, ouvertes sur l'extérieur, permet une bonne compréhension avec les habitants (exemple à Foyr). - Quelques initiatives de diversification : gîtes, marchés fermiers, produits locaux de qualité... - Actions passées du GAL - Agriculture biologique en croissance - GAC récents (Nivezé et Jalhay)	- Nombre d'exploitations en forte diminution - Fermes de plus en plus grosses et en compétition - Petites fermes en difficultés - Diversification agricole peu développée : peu d'agriculture bio, peu de ventes directes, marché du terroir à Sart bibtif... - Manque de valorisation des produits locaux, manque de temps au niveau des agriculteurs pour la commercialisation par exemple - GAC peu connus - Pression foncière insoutenable - Habitants de moins en moins compréhensifs face aux nuisances agricoles - Agriculteurs considérés comme des jardiniers et des maraîchers - Méconnaissance des contraintes du métier d'agriculteurs	élevage traditionnel bovin 1/3 de la surface communale Le nombre d'exploitations diminue mais elles sont plus importantes (en surface) et restent dans les familles d'agriculteurs de la région. Malgré des initiatives d'ouverture, pas de changement de comportement au niveau des achats directs Fermier vit des aides ou de la diversification (pas de sa production)	
OPPORTUNITES	MENACES		
- La demande croissante de produits locaux et de qualité (traçabilité) - La diversification	- La pression foncière - Les messages "grand public" dévalorisant voire négatifs sur l'agriculture (polluante) et l'élevage en particulier (viande mauvaise pour la santé)	sujets à débattre : COMMERCIALISATION DES PRODUITS LOCAUX / RECONNAISSANCE DE L'AGRICULTURE	

.....
23 octobre 2019 - 36 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres & invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2019;
3. CLDR – démission d’un membre effectif : prise d’acte ;
4. Validation finale du Diagnostic partagé
 - a. Tableau de synthèse
 - b. Diagnostic en prose
5. Hiérarchisation des enjeux - Première structuration de la « Vision 2030 »
6. Prochaines étapes

Objectifs

- a) Validation du diagnostic partagé (tableau et texte)
- b) 1^{ère} hiérarchisation des enjeux de développement, en vue de la formulation d’une « Vision 2030 »

Déroulement et méthodologie

- a) Ayant reçu en préalable une proposition de diagnostic partagé (tableau et texte), les membres formulent leurs remarques, corrections et compléments sur chacun des 2 documents
- b) Pour terminer l’exercice, les membres ont été invités à exprimer leurs priorités parmi les thèmes abordés. Pour ce faire, de grandes feuilles A3 reprenant les 4 piliers et leur thèmes respectifs sont affichés au mur. Chacun reçoit un total de 10 gommettes, qu’il est invité à apposer sur les thèmes qu’il juge prioritaires.

Résultats

- a) Approbation du tableau AFOM et du diagnostic en prose, sur base de remarques suivantes :

Pilier I - Territoire

- Ressources en eau, l’aspect opportunités est à souligner ; c’est un important enjeu actuel
- Assainissement : mise à jour pour l’aérodrome de Spa-Malchamps (permis d’environnement octroyé)
- Nature Paysage Biodiversité : souligner la nécessité de pérenniser et promouvoir la biodiversité
- Patrimoine : distinguer les patrimoines (historique, naturel...) ; souligner l’importance et le besoin de reconnaissance du patrimoine non-classé
- Sécurité : Augmentation des ralentisseurs = opportunités
Reformuler la Menace entre SPW et besoin des habitants
- IT : Ajouter l’interrogation sur les aspects « santé » liés aux nouvelles technologies
- Propreté-/ tri des déchets : Préciser que BISA est payant
Reformuler Recyparc => PERFECTIBLE

Pilier II - Population

- Social : communication suffisante sur les actions (même si pas (re)connues par tous)
- Enseignement : Opportunités liées à la Commission communale de l’accueil et ses projets
- Aînés : Menaces de la surreprésentation des aînés par rapport à la mixité de la population
- Monde associatif : reformuler Faiblesse concernant nouveaux habitants et associations
- Vie villageoise : reformuler Menace sur l’intégration des nouveaux habitants : manque d’implication ou de sentiment d’appartenance
- Sport : formuler les divergences de vue sur le type de projet souhaitable sur la commune (hall ; petites infrastructures)

Pilier III – Economie

- PAS de remarques

Pilier IV – Gouvernance

- PAS de remarques

Concernant le texte, quelques remarques sont formulées.

- Titre 1. : approuvé
- Titre 2. : texte approuvé => titre à modifier
- Titre 3. : approuvé avec ces corrections =>
changer phrase sur le Centre culturel (fonctionne sans le comité culturel ; élargit l'offre culturelle) ;
remplacer asbl par personnes morales ;
retirer phrase sur événements sportifs et nuisances
- Titre 4. : approuvé

La version modifiée est approuvée par l'ensemble des membres.

⇒ **Validation de la version finale du diagnostic partagé (tableau et texte)**

⇒ Le diagnostic partagé sous forme de texte se trouve au chapitre 3.1 de la partie III.

- b) 1^{ère} hiérarchisation des enjeux de développement, en vue de la formulation d'une « Vision 2030 » :
Résultats

(1) par pilier

POPULATION		TERRITOIRE	
LOGEMENT	27	MOBILITE	17
VIE VILLAGEOISE	21	SECURITE ROUTIERE	15
AÎNÉS	19	ENERGIE	14
MONDE ASSOCIATIF	17	ASSAINISSEMENT EAUX USEES	13
		RURALITE / URBANISME	12
		NATURE / PAYSAGE / BIODIVERSITE	10
HISTOIRE CULTURE	11		
COHÉSION SOCIALE	10	ECOLOGIE / PROGRAMME D'ACTIONS	4
SOCIAL (AIDES)	8	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4
SPORT	7	PATRIMOINE	4
		PROPRETE / TRI DES DECHETS	3
		RESSOURCES EN EAU	3
PETITE ENFANCE ET JEUNES	4		
ENSEIGNEMENT	2	IT technologie de l'information	1
SANTÉ	1	SITUATION GEOGRAPHIQUE	0

ECONOMIE		GOUVERNANCE	
AGRICULTURE / PRODUITS LOCAUX	19,5	PARTICIPATION CITOYENNE	21
COMMERCE	10		
SYLVICULTURE	7,5	SERVICES GÉNÉRAUX	9
TOURISME	7		
PME / EMPLOI	5,5	TRANSCOMMUNALITÉ	3

(2) Générale

TERRITOIRE	vote	POPULATION	vote	ECONOMIE	vote	GOUVERNANCE	vote
MOBILITE	17	LOGEMENT	27	AGRICULTURE / PROD. LOCAUX	19,5	PARTICIPATION CITOYENNE	21
SECURITE ROUTIERE	15	VIE VILLAGEOISE	21				
ENERGIE	14	AÎNÉS	19				
ASSAINISSEMENT EAUX USEES	13	MONDE ASSOCIATIF	17				
RURALITE / URBANISME	11						
NATURE / PAYSAGE / BIODIVERSITE	10						
		HISTOIRE CULTURE	11	COMMERCE	10		
		COHESION SOCIALE	10	SYLVICULTURE	7,5	SERVICES GÉNÉRAUX	9
		SOCIAL (AIDES)	8	TOURISME	7		
		SPORT	7	PME / EMPLOI	5,5		
ECOLOGIE / PROGRAMME D'ACTIONS	4						
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4						
PATRIMOINE	4						
PROPRETE / TRI DES DECHETS	3						
RESSOURCES EN EAU	3						
		PETITE ENFANCE ET JEUNES	4			TRANSCOMMUNALITÉ	3
IT TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	1	ENSEIGNEMENT	2				
SITUATION GEOGRAPHIQUE	0	SANTÉ	1				

(3) Par priorité tous thèmes confondus

32 THEMES

Thèmes 1-16 (légende de couleur selon le pilier)	vote	Thèmes 17-32 (légende de couleur selon le pilier)	vote
LOGEMENT	27	SOCIAL (AIDES)	8
VIE VILLAGEOISE	21	SYLVICULTURE	7,5
PARTICIPATION CITOYENNE	21	SPORT	7
AGRICULTURE / PRODUITS LOCAUX	19,5	TOURISME	7
AÎNÉS	19	PME / EMPLOI	5,5
MOBILITE	17	ECOLOGIE / PROGRAMME D'ACTIONS	4
MONDE ASSOCIATIF	17	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	4
SECURITE ROUTIERE	15	PATRIMOINE	4
ENERGIE	14	PETITE ENFANCE ET JEUNES	4
ASSAINISSEMENT EAUX USEES	13	PROPRETE / TRI DES DECHETS	3
RURALITE / URBANISME	11	RESSOURCES EN EAU	3
HISTOIRE CULTURE	11	TRANSCOMMUNALITÉ	3
NATURE / PAYSAGE / BIODIVERSITE	10	ENSEIGNEMENT	2
COHESION SOCIALE	10	IT TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION	1
COMMERCE	10	SANTÉ	1
SERVICES GÉNÉRAUX	9	SITUATION GEOGRAPHIQUE	0

.....
7 décembre 2019 - 39 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres & invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 23 octobre 2019;
3. Diagnostic partagé -> Vision
4. Ebauche de la Stratégie - Structuration
5. Prochaine rencontre

Objectif :

Passage du « Diagnostic » (Partie 3) à la « Stratégie » (Partie 4) :

1. Présentation d'une « Vision » 2030 », élaborée sur base des résultats de la hiérarchisation et déterminant les enjeux de développement
2. Présentation de la manière dont la Stratégie sera structurée :
 - en partant de l'évaluation du PCDR 1,
 - en s'appuyant sur le diagnostic,
 - en intégrant les autres documents de stratégie communale (PST, PAED...) et supra-communale (dont le Schéma de développement territorial de la province, présenté en séance).

Méthode :

1. Proposition de texte transmis aux membres et examiné en séance
2. Présentation d'une ébauche en séance

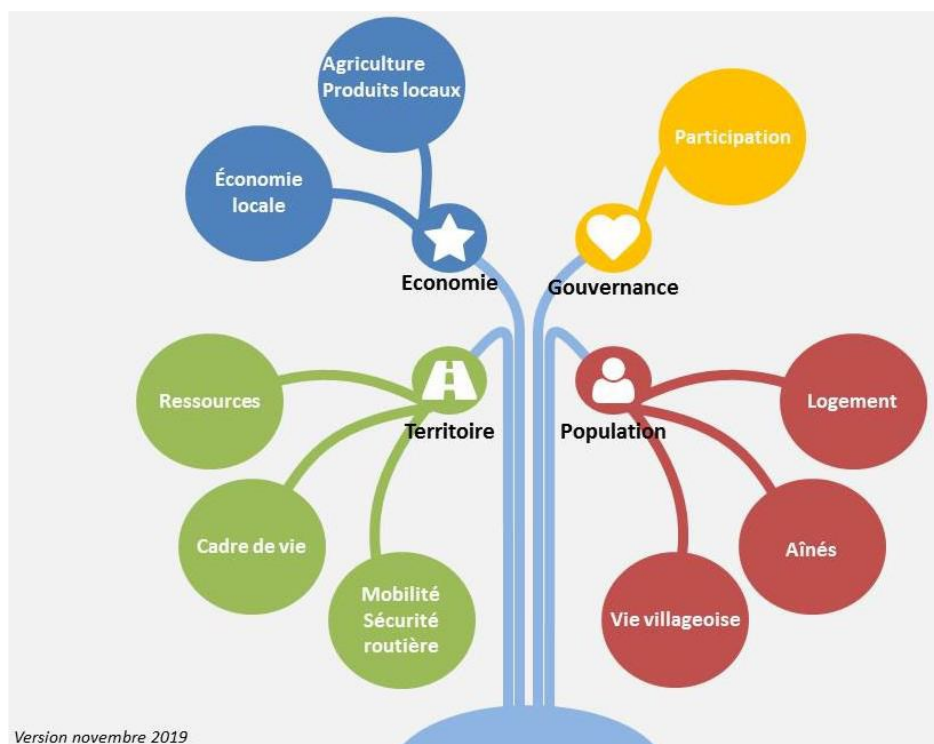
Résultat :

1. Validation du texte, moyennant quelques modifications mineures ; la stratégie sous forme de texte « Vision 2030 » termine la Partie III.

⇒ Voir chapitre 3.2 de la partie III.

2. Débat sur l'ébauche de stratégie : validation de la structure de base, à affiner

Schéma initial :



REMARQUE : lors des réunions de CLDR entre juin et décembre 2019, des membres ont formulé plusieurs demandes de compléments d'information. En concertation avec le Président, 3 thèmes ont été retenus en vue de présentation lors des CLDR de 2020 :

- la Gestion de la Forêt (d'une part sur le Plan d'Aménagement de la forêt communale et d'autre part sur la crise du scolyte)
- le Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable, alors en fin d'élaboration à Jalhay
- la création d'une nouvelle zone d'activités économiques sur le territoire communal (en fonction des avancées de l'étude la S.P.I.)

.....
8 janvier 2020 - 37 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres & invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2019;
3. Prochaines dates de rencontre
4. Forêt : Présentation a) du Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de la forêt communale et b) de la crise du scolyte
Questions-réponses
5. Repas de convivialité pour les vœux 2020.

Tout en privilégiant la convivialité, cette réunion a apporté un éclairage sur la gestion forestière, répondant ainsi à la demande exprimée par certains membres.

.....
27 janvier 2020 - 35 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres et des invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2020
3. Plan d'Actions pour une Energie Durable (PAED)
Présentation par le Conseiller en énergie de la Commune, Mr Cédric DELCOUR
Questions-réponses
4. Stratégie /Travail en sous-groupes sur les "Objectifs de développement" - mise en commun
5. Suites: organisation de 2 GT "Objectifs-Projets" les 11 et 19 février 2020
6. Divers.

Objectif :

Avancer dans la formulation des objectifs de développement

Méthode :

Travail en 5 sous-groupes, chacun étant invité à réfléchir aux priorités en matière de développement et à rédiger pour chacune un objectif s'y rapportant.

Résultat : Au sein de chaque sous-groupe, 3 ou 4 objectifs de développement ont été formulés. Ces « productions » ont été présentées et analysées en fin de la réunion, faisant émerger les points de convergence et les objectifs prioritaires. Par la suite, l'auteur de programme et les agents de développement en ont fait une relecture en vue de vérifier le caractère global et transversal des objectifs

Résultat initial du travail en sous-groupes sur les Objectifs de développement

(5 sous-groupes - 17 « productions », regroupées par thèmes)

Favoriser l'accessibilité au logement en y intégrant les concepts de logement groupés, intergénérationnels et la mixité sociale

Favoriser un logement accessible à tous, dans le respect de la ruralité et du paysage en veillant à réduire l'impact écologique (consommation énergétique, assainissement des eaux, déchets).

Penser le développement de notre habitat rural dans le respect d'une tradition visuelle et architecturale, avec un objectif inter, pluri et transgénérationnel.

Préserver et renforcer la vie villageoise par le renforcement d'espaces publics partagés, sécurisés et attractifs (pour tout âge et toutes catégories).

Rendre la mobilité générale plus simple et plus sûre pour les usagers faibles, sans oublier le reste des usagers, privilégier la mobilité douce, l'écologie, le covoiturage ; avantage collatéral : amélioration du potentiel de développement touristique.

Favoriser une mobilité douce, partagée et efficace (piste cyclable, voiture partagée, bus), pour la vie quotidienne, pour la sécurité et pour le tourisme, entre les villages et les villes voisines.

Aménagement des traversées de villages. Rendre la route plus sûre pour les usagers faibles.

Inciter durablement les consommateurs à consommer local et les producteurs à rendre leurs produits plus « accessibles » : horaire, localisation, regroupement.

Valoriser et promouvoir la production, l'artisanat et les services locaux en mettant en place une logistique et une infrastructure adaptée.

Pour protéger la qualité et les ressources en eau pour notamment avoir une agriculture locale durable à taille humaine qui protège la biodiversité et la nature.

Veiller à la multifonctionnalité à long terme des forêts en adaptant ses modes de gestion aux bouleversements climatiques en cours.

Stimuler et encadrer la population afin d'optimiser leur consommation énergétique

Energie : aide aux associations villageoises pour diminuer la facture énergétique ; favoriser l'accès aux impétrants (eau, électricité) pour les événements occasionnels; la sobriété énergétique (information, éducation). (*note FRW: = « échanges » ; pas d'objectif formulé*)

Développer un mode de vie villageois intergénérationnel connecté dans laquelle la mobilité douce et sécurisée permettrait de développer la production et la consommation de produits locaux, le service et l'aide aux aînés et à la petite enfance.

La vie villageoise s'ancre dans la connaissance de notre culture et de notre ruralité. Elle s'enracine dans l'aménagement du territoire desservi par une mobilité douce, partagée et sécurisée. La mémoire de notre passé s'ouvre sur l'imaginaire de notre futur.

Adapter les modes d'organisation du CCCA pour avoir plus d'efficacité.

Poursuivre les travaux du groupe « chemins et sentiers » : réouverture, réhabilitation, échaliers, ..

Traitement de ces résultats :

Structuration selon les 4 couleurs des piliers du développement durable

(Population – Territoire – Activités économiques – Gouvernance)

& « vérification » de la globalité/transversalité

Favoriser l'**accessibilité au logement** en y intégrant les concepts de logement groupés, **intergénérationnels** et la **mixité sociale**

Favoriser un **logement accessible à tous**, dans le **respect de la ruralité et du paysage** en veillant à réduire l'**impact écologique** (consommation énergétique, assainissement des eaux, déchets).

Penser le développement de notre **habitat rural** dans le respect d'une tradition visuelle et architecturale, avec un objectif **inter, pluri et transgénérationnel**.

Préserver et renforcer la **vie villageoise** par le renforcement d'**espaces publics partagés**, sécurisés et attractifs (**pour tout âge et toutes catégories**).

Rendre la **mobilité** générale plus simple et plus sûre pour **les usagers faibles**, sans oublier le reste des **usagers**, privilégier la **mobilité douce**, l'**écologie**, le **covoiturage** ; avantage collatéral : amélioration du potentiel de **développement touristique**.

Favoriser une **mobilité douce**, **partagée** et efficace (piste cyclable, voiture partagée, bus), **pour la vie quotidienne**, pour la sécurité **et pour le tourisme**, entre les villages et les villes voisines.

Aménagement des traversées de villages. Rendre la route plus sûre pour les usagers faibles.

Inciter durablement les consommateurs à consommer local et les **producteurs** à rendre leurs produits plus « accessibles » : horaire, localisation, regroupement.

Valoriser et **promouvoir la production, l'artisanat et les services locaux** en mettant en place une logistique et une infrastructure adaptée.

Pour protéger la **qualité et les ressources en eau** pour notamment avoir une **agriculture locale durable** à taille humaine qui protège la **biodiversité et la nature**.

Veiller à la **multifonctionnalité** à long terme **des forêts** en **adaptant ses modes de gestion** aux **bouleversements climatiques** en cours.

Stimuler et encadrer la population afin d'optimiser leur **consommation énergétique**

Energie : **aide** aux **associations villageoises** pour diminuer la facture énergétique ; **favoriser l'accès** aux impétrants (eau, électricité) pour **les événements** occasionnels ; **sobriété énergétique** (**information, éducation**). (*note : = « échanges » ; pas d'objectif formulé*)

Développer un mode de vie villageois intergénérationnel connecté dans laquelle la **mobilité douce et sécurisée** permettrait de développer la **production et la consommation de produits locaux, le service** et l'**aide aux aînés et à la petite enfance**.

La vie villageoise s'ancre dans la connaissance de notre culture et de notre ruralité. Elle s'enracine dans l'aménagement du territoire desservi par une mobilité douce, partagée et sécurisée. La mémoire de notre passé s'ouvre sur l'imaginaire de notre futur.

Poursuivre les travaux du groupe « chemins et sentiers » : **réouverture, réhabilitation, échaliers, ...**

.....
11 février 2020 - 32 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Accueil des membres et des invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2020
3. Approbation du rapport annuel 2019
4. Travail en 2 sous-groupes sur les "Objectifs-Projets » (1^{ère} partie) :
 - a) Logement / Cohésion sociale / Urbanisme / Aménagement du territoire
 - b) Mobilité/sécurité routière
5. Agenda

Objectif :

Examen de l'ensemble des propositions de projets (formulées depuis le début de la consultation citoyenne et se rapportant aux thèmes repris en a) et b)) en fonction des objectifs de développement formulés

Méthode :

Travail en 2 sous-groupes a) et b), chacun étant chargé de : valider/amender/supprimer chaque proposition de projet en fonction de sa pertinence par rapport à l'objectif + le cas échéant, de formuler un/des nouveau(x) projet(s) jugés plus adéquat(s). Ensuite, pour chaque projet retenu, apporter les précisions nécessaires (qui, quoi, où, comment ?)

Résultat : Au sein de chacun des 2 sous-groupes, traitement d'une vingtaine de projets permettant d'en faire une fiche « basique » (à finaliser ultérieurement en fonction du classement en lot 1, 2 ou 3).

.....
19 février 2020 - 31 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Accueil des membres et des invités
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2020
3. Travail en 2 sous-groupes sur les "Objectifs-Projets » (2^{ème} partie) :
 - a) Economie locale
 - b) Ressources naturelles/Energie
4. Agenda

Objectif :

Examen de l'ensemble des propositions de projets (formulées depuis le début de la consultation citoyenne et se rapportant aux thèmes repris en a) et b)) en fonction des objectifs de développement formulés

Méthode :

Travail en 2 sous-groupes a) et b), chacun étant chargé de : valider/amender/supprimer chaque proposition de projet en fonction de sa pertinence par rapport à l'objectif + le cas échéant, de formuler un/des nouveau(x) projet(s) jugés plus adéquat(s). Ensuite, pour chaque projet retenu, apporter les précisions nécessaires (qui, quoi, où, comment ?)

Résultat : Au sein de chacun des 2 sous-groupes, traitement d'une vingtaine de projets permettant d'en faire une fiche « basique » (à finaliser ultérieurement en fonction du classement en lot 1, 2 ou 3).

.....
24 mars 2020 - Ordre du jour :

1. 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 janvier 2020;
2. 2. Présentation, examen et validation des résultats des groupes de travail du 11.02 et du 19.02
3. 3. Proposition de 1ère formulation des objectifs.

Annulée pour cause de Covid. Une 2^{ème} réunion, reprogrammée le 2 septembre 2020, a également été annulée pour la même raison.

Pour avancer, l'auteur de projet et l'organisme d'accompagnement ont transmis aux membres :

- la formulation d'une proposition d'« Objectifs de développement » (= Partie 4 : Stratégie »), pour validation (avec demande de faire le choix entre 2 variantes sur l'Objectif a) – **réactions/réponses par mail**
- la liste actualisée des « Projets » (= Partie 5), pour information

Un an et demi plus tard : reprise des réunions de CLDR

.....
29 septembre 2021 - 19 membres - Ordre du jour :

1. Prise d'acte de démissions de membres
2. Temps donné aux membres pour s'exprimer sur :
 - la manière dont ils ont vécu la « mise sur pause » (suspension des réunions de CLDR pendant 20 mois) de l'élaboration du PCDR ?
 - l'impact du Covid / des inondations sur leur engagement citoyen (au sein de la CLDR), sur leurs attentes/priorités => contenu du PCDR – objectifs/projets
3. Rappel et remise dans le contexte de l'avancement de l'élaboration du PCDR
4. Validation de la partie 4 "Stratégie"

Objectifs/méthode/résultats :

Expression des membres - une douzaine de participants s'expriment à tour de rôle.

Résumé :

Pour tous, l'interruption des réunions était logique et nécessaire, la formule « visio-conférence » étant inappropriée, vu le nombre de membres et l'omniprésence parfois pesante de la visioconférence dans la vie confinée des membres. Certains regrettent un manque de communication, pour savoir à quoi s'en tenir. Beaucoup sont heureux de reprendre les réunions et se réjouissent de retrouver un lieu d'échanges.

Pour ce qui est de l'impact sur le PCDR, ce sont surtout les inondations qui ont marqué les esprits. Si les grandes orientations prises à ce stade restent valables, l'accent doit cependant être renforcé sur la gestion de l'eau et du territoire non bâti et bâti (renforcer la capacité des sols forestiers à absorber, réduire les épicéas, freiner les écoulements, diminuer l'imperméabilisation, ...).

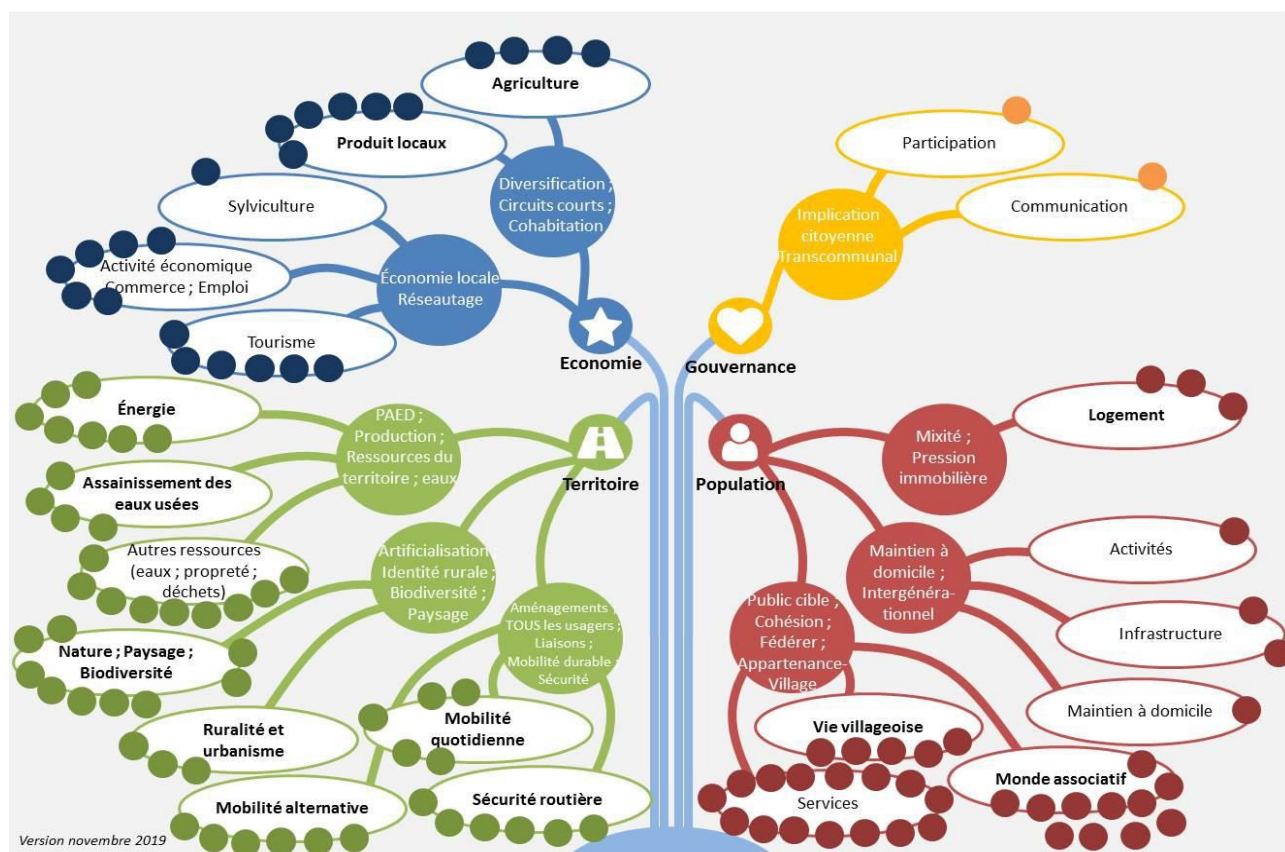
Le collège fait état de ce qu'il a mené d'une part dans la gestion directe de la crise (sanitaire et inondations) et des mesures déjà prises en termes de gestion du territoire et des forêts (et de ses limites en la matière).

Remise dans le contexte :

L'auteur de programme retrace le processus qui a conduit à la formulation finale de la Stratégie :

- En septembre, octobre et décembre 2019, la CLDR a structuré les thématiques du diagnostic partagé (Partie 3) – voir schéma ci-dessous

Stratégie du PCDR/A21I de la Commune de Jalhay



Validation de la partie 4 "Stratégie" :

Lors de sa séance de janvier 2020, complétée par les 2 réunions de Groupes de Travail, en février, la CLDR a **co construit la stratégie**.

Celle-ci se structure sur les **3 piliers du développement durable : Population, Activités économiques et Environnement**, auxquels s'ajoute un axe spécifique relatif à la **Mobilité** (la Gouvernance étant transversale).

Faute de pouvoir réunir la CLDR, une proposition de formulation d'Objectifs de Développement a été transmise aux membres, leur demandant de la valider, moyennant éventuelles remarques. En outre, tenant compte de points de vue différents exprimés au sein du Groupe de travail « Logement / Cohésion sociale / Urbanisme / Aménagement du territoire » réuni les 11 février, il a été demandé aux membres de faire leur choix entre 2 variantes.

Choix par les membres (réponses par mail) **de la formulation de l'Objectif A :**

- intitulé 1 :

Rendre le logement accessible et adapté à chacun, intégré dans un habitat harmonieusement développé au sein de villages conviviaux où tous, des plus jeunes aux plus âgés, y ont leur place et trouvent des services répondant à leurs besoins

- intitulé 2 :

Développer harmonieusement des villages conviviaux, où grâce à un logement accessible et adapté, jeunes et plus âgés trouvent leur place ainsi que des services répondant à leur besoin

31 réponses (sur 54 membres) :

- **23 pour l'intitulé 1**
- 4 pour l'intitulé 2
- 4 sans avis

Tout en exprimant leur choix, 10 membres ont également formulé des **remarques sur la Stratégie**; en voici la synthèse :

- Le **milieu naturel** (environnement/ eaux usées/ biodiversité/ paysage/ forêts...) **se dégrade -> urgence d'une action forte**
- **Urbanisme/habitat/paysage** : perte d'identité -> demande **plus de protection, de plus de contraintes/règles**
- **Tourisme** : être plus exigeant sur des **comportements respectueux** des touristes à l'égard des habitants et de l'environnement + mieux mettre en évidence chemins et sentiers

Ce faisant, la CLDR valide la Stratégie ci-dessous, articulée sur 4 Objectifs de développement :



Ces 4 Objectifs se déclinent en 17 objectifs transversaux.

Un code de 4 couleurs permet de souligner cette transversalité au niveau de chaque objectif opérationnel. Certains mots sont en bleu pour l'économie, en jaune pour la gouvernance, en rouge pour le social et en vert pour l'environnement.

Stratégie du PCDR de la commune de Jalhay

Version post-groupes de travail – mai 2021

En s'appuyant sur la mémoire de notre passé, sur les ressources de notre territoire et le lien entre les villages, inventer et construire le futur souhaité pour Jalhay

Objectif A

Rendre le logement accessible et adapté à chacun, intégré dans un habitat harmonieusement développé au sein de villages conviviaux où tous, des plus jeunes aux plus âgés, y ont leur place et trouvent des services répondant à leurs besoins

- ✓ S'ouvrir à de nouvelles formes de logement favorisant la mixité sociale et réduisant son impact écologique
- ✓ Concevoir le développement futur de l'habitat respectant les caractéristiques rurales et paysagères tout en ménageant le territoire
- ✓ Renforcer la cohésion sociale et soutenir la vie associative dans ses formes traditionnelles et nouvelles
- ✓ Structurer la participation citoyenne par une meilleure interaction entre la Commune, les associations et les acteurs locaux et instances supra-communales, et par de meilleurs moyens de communication et d'expression, notamment pour les jeunes

Objectif B

Déployer une mobilité douce en rendant la circulation plus respectueuse des usagers faibles et en réduisant les déplacements motorisés

- ✓ Repenser globalement les déplacements intra et extra communaux en privilégiant les modes doux et alternatifs
- ✓ Favoriser les déplacements quotidiens et de proximité à pied ou vélo
- ✓ Rendre la route plus sûre pour les usagers faibles et aménager les traversées de villages
- ✓ Limiter l'usage individuel et professionnel de la voiture

Objectif C

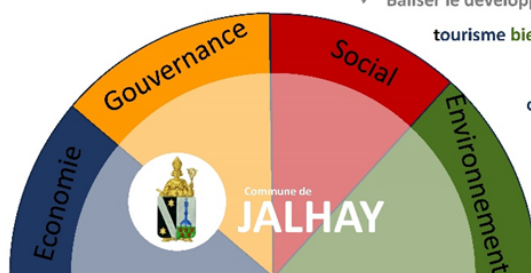
Renforcer l'ancrage de l'économie dans son environnement physique et humain et structurer l'offre de services et produits locaux pour la rendre plus accessible aux consommateurs

- ✓ Soutenir une agriculture locale à taille humaine (exploitation familiale, vaches à l'herbe, ...) et de proximité
- ✓ Inciter les Jalhaytois à consommer local et durable, et aider les producteurs à commercialiser leurs produits, en favorisant ainsi leur rencontre
- ✓ Promouvoir l'entrepreneuriat et l'artisanat local en mettant en place une logistique et une infrastructure adaptée.
- ✓ Baliser le développement d'un tourisme bien intégré au bénéfice du commerce et de l'Horéca

Objectif D

Soutenir la biodiversité en préservant les ressources naturelles, en réduisant les émissions de Co2 et en stimulant la production d'énergies renouvelables

- ✓ Préserver les ressources en eau, améliorer la qualité des eaux de surface et réduire l'impact de l'activité humaine sur les sols
- ✓ Soutenir la biodiversité et sensibiliser au respect de la nature
- ✓ Veiller à la multifonctionnalité à long terme des forêts en l'adaptant aux bouleversements climatiques en cours
- ✓ Economiser la consommation et encourager la sobriété énergétique, tant au niveau de l'institution communale que de ses habitants,
- ✓ Optimiser la production d'énergies renouvelables locales



Pour conclure : présentation de la liste de projets actuels qui servira de base de travail aux prochaines réunions et illustration graphique montrant la répartition de ces projets par Objectif

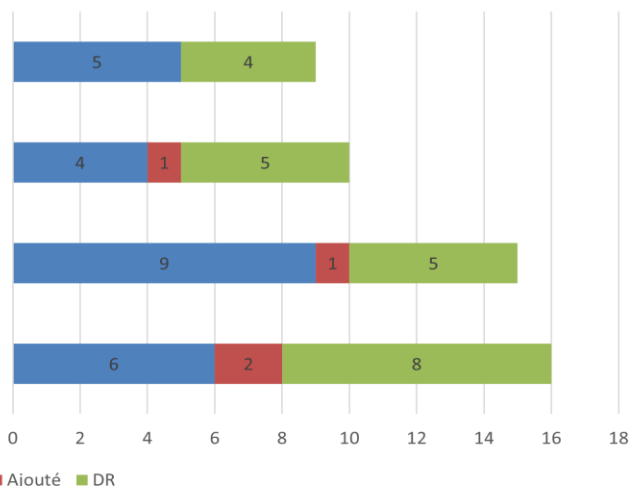
Mise en relation des projets avec les objectifs de développement (octobre 2021)

Obj. D : Soutenir la biodiversité en préservant les ressources naturelles, en réduisant les émissions de Co2 et en stimulant la production d'énergies renouvelables

Obj. C : Renforcer l'ancrage de l'économie dans son environnement physique et humain et structurer l'offre de services et produits locaux pour la rendre plus accessible aux consommateurs

Obj. B : Déployer une mobilité douce en rendant la circulation plus respectueuse des usagers faibles et en réduisant les déplacements motorisés

Obj. A : Rendre le logement accessible et adapté à chacun, intégré dans un habitat harmonieusement développé au sein de villages conviviaux où tous, des plus jeunes aux plus âgés, y ont leur place et trouvent des services répondant à leurs besoins



.....
12 octobre 2021 - 21 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 29 septembre
3. Examen de la liste des projets :
 - a) Présentation : remarques/amendements/(re)formulation
 - b) Validation de celle-ci (après éventuel amendement ou ajout)
 - c) Première priorisation des projets
4. Divers
5. Suites & Agenda

Après la validation de la Stratégie (Objectifs de développement), l'élaboration du PCDR se poursuit par l'examen des projets (= moyens pour concrétiser les Objectifs)

Objectifs

Vérifier leur **cohérence** avec les 4 objectifs/les 17 sous-objectifs), puis leur **pertinence** en tant que moyens adéquats pour les concrétiser,

Méthode :

Les membres reçoivent :

- le tableau général des 4 objectifs résumant la Stratégie de développement
- la liste des projets, répartis en : existants, réalisés en lot 0, réalisables, ajoutés, non retenus à ce stade,
- une feuille par Objectif, avec répartition des projets dans chacun d'entre eux

Ils sont ensuite invités à :

- a) **valider la liste telle que présentée** (*le cas échéant, supprimer ou ajouter l'un ou l'autre projet*)
- b) **attribuer à chaque projet une « force »** (1 = faible, 2 = moyen, 3 = fort), **permettant de vérifier sa pertinence, son « efficacité » pour concrétiser l'objectif**
le cas échéant, voir comment le renforcer ou en ajouter un supplémentaire

Déroulement :

- a) **travail individuel sur la 1^{ère} page** (Objectif A)
- b) **travail individuel sur les pages 2, 3 et 4** (Objectifs B, C et D)
- c) après +/- 1 h : **présentation synthétique des résultats** : liste +/-finalisée, identification des manques ou des faiblesses, ajouts,...

Méthodologie en a) et b) : après 1/4 d'heure de travail, les documents sont récoltés puis analysés en plénière

Résultats :

Projets réalisables dans le cadre du Développement Rural (avec ou sans subsides DR, autre porteur à identifier)	
Projets matériels	
• Aménager une vraie place de village - lieu de rassemblement à Tiège (M) / <i>prioritaire pour le Collège</i>	51
• Création de logement tremplin (M)	56
• Aménager des maisons de village (M)	51
• Créer des pistes cyclables (inter-villages + liaison Bois de Mariomont -Jalhay - route de Verviers - Gileppe) (M)	64
• Créer trottoirs (M) / <i>prioritaire pour le Collège</i>	65
• Création d'une (nouvelle) zone d'activités pour PME's locales (M) / <i>prioritaire pour le Collège</i>	61
• Faire des panneaux cours d'eau pour les sentiers (dans les promenades et les sentiers des balades officiels de l'OTJS) (M)	42
• Plantation arbres fruitiers (M)	60
Projets immatériels	
• Favoriser la création d'éco quartier au travers d'avis ou de conseils (IM)	50
• Création d'habitat groupé (IM)	49
• Création d'une asbl ou d'une association pour la création de logements kangourou (intergénérationnel) (IM)	50
• Elaborer un Plan Communal de Mobilité (IM) / <i>prioritaire pour le Collège</i>	56
• Répertoire et réouverture des sentiers vicinaux (IM)	62
• Amélioration de la sécurité routière sur la commune en général (IM)	62
• Système d'Echange Local (IM)	50
• Soutien à la transition de l'agriculture locale (IM)	55
• Développer le maraichage (maraichage, verger et horticulture) (IM)	52
• Sensibilisation - information sur l'épuration individuelle (IM)	57
• Actions en faveur de la biodiversité chez les habitants (IM)	50
• Développer des actions transfrontalières et des collaborations avec la région germanophone (IM)	38
• Meilleure connaissance (répertoire des associations) et coopération entre associations (IM)	49
• Mettre les potagers et les vergers des personnes âgées à disposition de jeunes (IM)	46
Projets ajoutés : ajoutés lors des Groupes de travail et/ou par le Collège	
Projets matériels	
• Aménager une vraie place de village -lieu de rassemblement à Nivezé (M) / <i>prioritaire pour le Collège</i>	48
• Réhabilitation de chemin de liaison entre l'aérodrome de Malchamps et le village de Nivezé (M)	46
• Réalisation d'une plaine de jeux à Solwaster (M)	52
• Aménagement d'un espace multifonctions au belvédère sur le parking à la Gileppe (M)	52

18 novembre 2021 - 19 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres
2. Approbation du compte-rendu
3. Examen de la liste des projets avec 1^{ère} priorisation effectuée par la CLDR
4. Création de Groupes de Travail (GT) « Projet »
5. Information sur :
 - a) le projet Life « Vallées ardennaises » et
 - b) le dossier de candidature Parc national Hautes-Fagnes
6. Divers
7. Suites & Agenda

Examen de la liste des projets avec 1^{ère} priorisation effectuée par la CLDR

Tous les projets répondent aux Objectifs; la cohérence est vérifiée.

Sur un maximum de 75 points à obtenir (25 membres x 3 points), 6 projets atteignent ou dépassent 60 points et émergent dès lors comme **à traiter en priorité**; c'est spécialement le cas pour la création de pistes cyclables. Aucun projet n'est rejeté : deux projets dépassent de justesse la moitié des points à obtenir.

En replaçant ces projets par rapport aux Objectifs de Développement auxquels ils se rapportent, 4 des 6 projets « prioritaires » concernent **l'Objectif b)** « *Déployer une mobilité douce en rendant la circulation routière plus respectueuse des usagers faibles et en réduisant les déplacements motorisés* ».

Dans **l'Objectif a)** « *Rendre le logement accessible et adapté à chacun, intégré dans un habitat harmonieusement développé au sein de villages conviviaux où tous, des plus jeunes aux plus âgés y ont leur place et trouvent des services répondant à leurs besoins* », seul le projet « Création de logement tremplin » approche des 60 points.

Dans **l'Objectif c)** « *Renforcer l'ancrage de l'économie dans son environnement physique et humain et structurer l'offre de services et produits locaux pour la rendre plus accessible aux consommateurs* », un seul projet dépasse les 60 points : « Création d'une nouvelle zone d'activités locales pour PME ».

Dans **l'Objectif d)** « *Préserver les ressources naturelles pour soutenir la biodiversité, réduire les émissions de CO2 et stimuler la production d'énergies renouvelables* », idem avec le projet de plantation d'arbres fruitiers.

En outre, pour un Objectif qu'il jugeait 'en manque' de projet ou de projet suffisamment fort, chaque membre pouvait également ajouter un/des projet(s), voire, le cas échéant, 'repêcher' un projet des autres listes (Existant, Lot 'O', actuellement non-retenus). Des projets supplémentaires ont ainsi été proposés : ils sont rapidement passés en revue.

Tous ces projets seront examinés à la prochaine séance, pour être validés (ou non) par la CLDR.

C'est notamment nettement le cas pour l'Objectif d) « *Préserver les ressources naturelles pour soutenir la biodiversité, réduire les émissions de CO2 et stimuler la production d'énergies renouvelables* » qui, à ce stade, ne compte que 3 projets. Dans ce domaine, des initiatives et projets d'actualité voient le jour, venant ainsi les compléter. Il s'agit :

- d'une part du projet « LIFE Vallées ardennaises » et du dossier de candidature « Parc national Hautes Fagnes », présenté en séance (voir ci-dessous)
- d'autre part, des projets du Plan d'Actions pour une Energie Durable (PAED), élaboré dans le cadre de POLLEC (Politique Locale Energie Climat), qui seront présentés à la prochaine séance.

Information à la CLDR sur :

a) Projet LIFE Nature et Biodiversité « *Restauration écologique des rivières et forêts dans les vallées encaissées des bassins de l'Ourthe, de l'Amblève, de la Vesdre et de l'Our* » (2020-2028) vise à restaurer le lit mineur, le lit majeur et les versants boisés des vallées encaissées ardennaises. Le projet espère ainsi améliorer la qualité des cours d'eau ardennais et rétablir un continuum écologique en faveur de ces habitats et espèces d'intérêt communautaire. Il s'agit par ailleurs du premier projet LIFE wallon qui aborde la restauration écologique globale des vallées. Un budget de 8 975 945 € a été dégagé conjointement par la Wallonie (40%) et la Commission européenne (60%) pour mettre en place les actions du projet.

Les actions du projet seront réalisées dans un périmètre de travail de 24 443 ha répartis sur 35 sites Natura 2000. Sur le territoire de Jalhay sont concernées les vallées de la Gileppe, de la Hoëgne et du Wayai (en amont de Sart).

Principaux objectifs :

- Restauration de forêts naturelles de versants et de fonds de vallées, par l'élimination de peuplements ou de semis isolés de résineux, localement renforcée par des plantations.
- Restauration de cours d'eau, tant sur le lit mineur (levée d'obstacles à la libre circulation de la faune aquatique, aménagements du lit mineur, aménagements de gués forestiers, renaturation du tracé des cours d'eau), que sur le lit majeur (restauration de la ripisylve, restauration d'annexes hydrauliques).
- Renforcement des populations relictuelles de moules d'eau douce (Moule perlière et Mulette épaisse) par réintroduction de jeunes individus (ne concerne pas les vallées jalhaytoises)
- Amélioration de la capacité d'accueil de chauves-souris (Grand murin, Murin de Bechstein et Murin des marais) par l'installation de nichoirs en forêt et par l'aménagement de ponts et de barrages.
- Elimination localisée de plantes exotiques envahissantes (Balsamine de l'Himalaya et Renouée du Japon).
- Sensibilisation des partenaires potentiels (forestiers : propriétaires privés, exploitants ; agriculteurs, utilisateurs des cours d'eau, opérateurs touristiques locaux, ...) désireux de collaborer avec le LIFE Vallées ardennaises mais également du grand public intéressé par la nature.

Actions prévues pour améliorer l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire :

- l'achat de 100 ha de terrain en propriétés privées
- la signature de conventions longue durée pour 200 ha d'îlots de vieillissement en forêt, en propriétés publiques ou privées
- l'abandon définitif, avec compensation financière, et coupe de 150 ha de sylviculture résineuse
- l'élimination des résineux isolés dans les forêts naturelles sur une surface de min. 300 ha
- la plantation de 75 ha de feuillus indigènes, avec ou sans protection
- la restauration du régime hydrologique de 30 ha de parcelles alluviales du lit majeur
- la lutte ciblée contre les plantes exotiques envahissantes dans les parcelles alluviales restaurées sur une surface totale minimale de 10 ha
- l'aménagement de 38 levées d'obstacles à la libre circulation de la faune aquatique
- l'aménagement hydro-morphologique de 2600 m du lit mineur
- l'aménagement de 7 gués forestiers
- le placement de 150 gîtes artificiels en forêt et l'aménagement de 10 ouvrages d'art aménagés en faveur des chauves-souris

b) Dossier de candidature « Parc national Hautes Fagnes » Le Gouvernement wallon (en particulier les Ministres Madame Tellier, en charge de la nature, et Madame De Bue, en charge du tourisme) a lancé un appel à candidature en vue de la création, à terme, de deux parcs nationaux en Wallonie. La commune de Jalhay et 6 autres communes voisines se sont associées, au sein de la Conférence des Bourgmestres de la Région de Verviers » pour déposer un dossier.

A la séance précédente, la CLDR a été brièvement informée de ce dossier, dont voici plus de détails.

1.2. Objectifs d'un parc national de Wallonie

- 1) Protéger et développer la nature et la biodiversité particulière du parc national ainsi que les structures écologiques sous-jacentes et les processus associés, en particulier la gestion du territoire dans un état le plus favorable possible à la nature, le maintien et la restauration des habitats et populations d'espèces viables et suffisamment résilientes ;
- 2) Développer et promouvoir le tourisme et les loisirs durables dans et autour du parc national, par lesquels une valeur ajoutée est créée pour le lieu, les visiteurs et les communautés résidentes, et dans le respect des autres objectifs ;
- 3) Protéger les valeurs paysagère, culturelle et patrimoniale du territoire, y compris ses éléments matériels, immatériels et vivants ;

- 4) Fournir des services écosystémiques et contribuer au bien-être, à la qualité de vie, à la transition écologique, et aux développements économique et social durables de la communauté résidente et de la Région wallonne à proximité immédiate du parc national et dans une zone d'influence la plus large possible, en accroissant notamment les opportunités de participation citoyenne ;
- 5) Contribuer aux objectifs stratégiques régionaux et internationaux en différentes matières dont la nature, le climat, l'emploi, l'économie, le tourisme, la mobilité, l'éducation et la sensibilisation à la nature et à l'environnement ;
- 6) Développer des partenariats et les connaissances scientifiques.

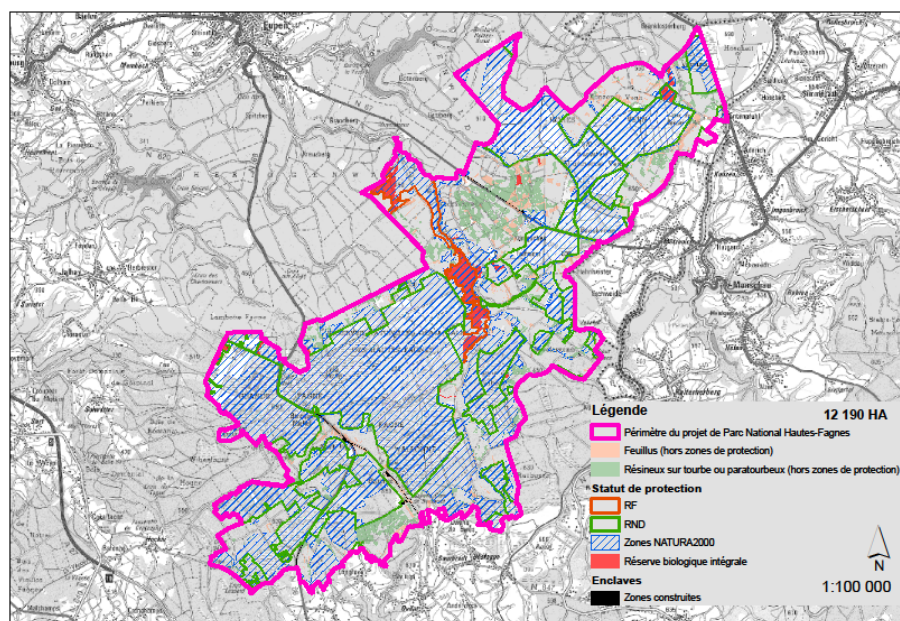
Description succincte de la procédure d'appel à candidatures

- Lancement de l'appel à candidature au 1^{er} juillet 2021
- Dépôt du dossier de candidature (note d'intention) pour le 1^{er} novembre
- Présélection (jury) pour fin d'année : 4 dossiers retenus (7 dossiers ont été déposés)
- 2022 : élaboration d'un Plan directeur et opérationnel (financée par la Région wallonne)
- Fin 2022 : sélection des 2 Parcs nationaux (qui disposeront chacun d'un budget de l'ordre de 13 millions d'euros pour mettre en œuvre leurs plans directeurs et opérationnels, entre 2023 et 2028).

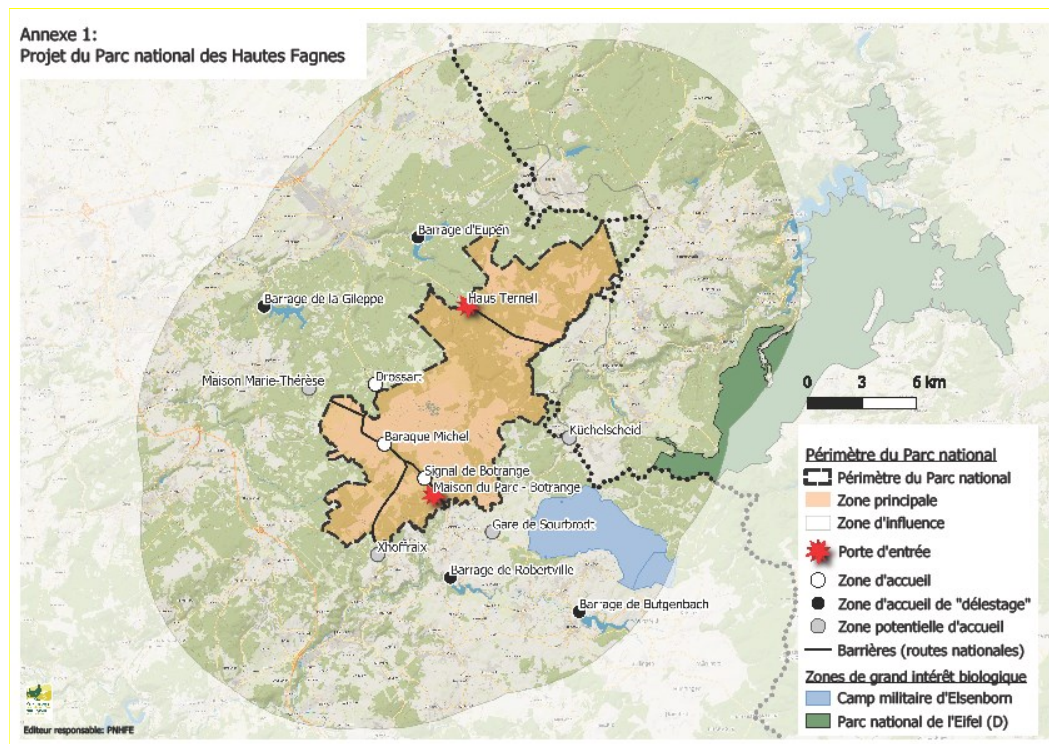
Note d'intention (25 pages + cartes et annexes) - 5 parties :

- Vision globale
- Taille et cohérence
- Qualité biologique et naturelle
- Valeur d'expérience unique
- Coalition territoriale, bureau de projet, engagements

Périmètre du territoire (qui s'étend sur 12.190 ha, composé de +/-5.000 ha de réserves naturelles domaniales et des forêts périphériques, appelées à être partiellement « renaturées » : déboisement et retour de la forêt feuillue initiale). Ce périmètre a été défini tenant compte des critères d'admissibilité à remplir et de critères spécifiques au site (altitude, paysages, ..). La partie de Jalhay concerné couvre les « fermes en Fagne » et la Réserve de la « Grande Fange »



Localisation des zones d'accueil (existantes et à créer), portes d'entrées et zones de délestage



13 décembre 2021 - 18 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre
3. Présentation du **Plan d'Actions pour une Energie Durable** et des projets en lien avec l'Objectif d) « *Préserver les ressources naturelles pour soutenir la biodiversité, réduire les émissions de CO2 et stimuler la production d'énergies renouvelables* »
4. Examen et traitement des projets proposés/ajoutés à la liste initiale des projets
5. Travail en (sous)groupes sur le projet de « création de liaisons cyclables inter-villages », par tronçons : n°2 : Croupet du moulin, n°3 : Royompé Charneux, n°4 : Charneux Surister, n°5 : Charneux Jalhay + Solwaster-Royompré/Charneux (ajouté en CLDR)
6. Présentation de la suite et fin des travaux d'élaboration du PCDR – agenda

Objectifs/méthode/résultats

PAED :

En vue d'alimenter les fiches-projets, présentation par Cédric Delcour, conseiller Energie à la commune et Estelle Fabry, responsable de la coordination POLLEC (POLitique Locale Energie-Climat) à l'échelle transcommunale (Jalhay, Spa, Stoumont).

Questions/réponses.

Conclusions :

Importance d'informer la population et de l'inciter à s'engager également dans cet Objectif de réduction du CO2 ; à cet égard, le projet de « Salon de l'Energie » (dont une 1^{ère} édition a déjà eu lieu il y a une dizaine d'années) est à relancer, par ex. en lien avec les PME locales actives dans ce secteur

Intérêt de « suivre » les avancées du PAED, en faisant le point en réunion de CLDR (min. 1X/an), notamment via les membres CLDR qui sont devenus membres du Comité de Pilotage.

Création de liaisons cyclables inter-villages :

Travail en 4 sous-groupes par tronçon :

- Jalhay (vers Charneux et la Gileppe)
- Sart (vers Solwaster)
- Surister (vers Charneux)
- Royompré (vers chemin du sang/Charneux/Solwaster)

Productions respectives remises en séance à l'auteur de projet. **illustration**

19 janvier 2022 - 20 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil
2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2021 (document reçu lors de la précédente convocation) et du compte-rendu de la réunion du 13 décembre 2021
3. Traitement des projets proposés par la C.L.D.R. en matière de relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation pour concrétiser l'Objectif C, a) et b)
4. Travail en (sous)-groupes pour l'élaboration d'une fiche-projet "*Chemins et sentiers*" pour concrétiser l'Objectif B (a), b) et d)) et pour finaliser ce qui a été entrepris dans la 1ère O.D.R.
5. Suite de l'agenda, présentation des dernières étapes (projets à traiter en priorité) de l'élaboration du PCDR
6. Divers.

Objectifs/méthode/résultats

Relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation

En vue d'alimenter les fiches -projets, présentation par Vincent Laviolette , coordinateur du **RATAV** – Réseau Alimen-Terre de l'Arrondissement de Verviers et de son outil opérationnel : **Terre d'herbage** (comptoir de producteurs), ainsi que des développements en cours : création du **Conseil de politique alimentaire** (CPA) sur l'Arrondissement de Verviers, Festival « **Nourrir** (l'Arrondissement de) **Verviers** » en juin 2022.

Questions/réponses.

Conclusions : Pour approfondir les réflexions et affiner les projets/actions à mener, invitation à se retrouver le 11.03 à la salle « Petite France » à Surister, pour la projection (suivie d'un échange) du film : « Le nouveau récit des coopératives (agricoles) »

Chemins et sentiers – amélioration des liaisons intra et inter-villages

Travail en 5 sous-groupes

Jalhay – Charneux – Herbiester- Foyr

Sart – Tiège – Balmoral

Surister

Solwaster

Nivezé – Stockay

Productions respectives remises en séance à l'auteur de projet.

.....
22 février 2022 - 21 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres et Ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du 19 janvier + Retour sur les fiches concernées
3. Traitement des projets (Objectif D) en matière de Biodiversité et d'amélioration de la qualité des eaux : intervention de l'équipe scientifique du Parc Naturel H-F Eifel
4. Projets à traiter en groupe de travail locaux :
Espace public > espace de convivialité/ plaine de jeux/ maison de village,
préparation en vue de la prochaine CLDR
5. Suites de l'élaboration : projets « Logement » et projets « immatériels »
6. Rapport annuel 2021 ; Démissions – Candidature
7. Projet de Parc national & implication de la CLDR

Objectifs/méthode/résultats

PROJETS Biodiversité et amélioration de la qualité des eaux

En vue d'alimenter les fiches-projets, présentation par l'équipe scientifique du Parc naturel Hautes-Fagnes Eifel des projets « **Jardiner pour la biodiversité** ») et **BIO**(diversité)-**DI**(versification)-**VAL**(orisation) des haies, ainsi que du projet-pilote d'épuration groupée d'eaux usées mené à Holzheim (Bullange).

Questions/réponses

Conclusions :

- Participation à l'appel à projet « BiodiverCité »
- Inventaire des rejets d'eaux usées à dresser

PROJETS Création ou aménagement d'espaces de convivialité/ plaines de jeux/ maisons de village

Travail à réaliser en sous-groupes pour la prochaine réunion de CLDR

.....
21 mars 2022 - 23 membres présents - Ordre du jour :

1. Accueil des membres et Ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du 22 février => Retour sur les fiches concernées
3. Nouveau Règlement d'Ordre Intérieur, sur base de la circulaire ministérielle
4. Traitement des projets « convivialité » matériels & immatériels
 - a. Retour des Groupes de travail « locaux » sur les espaces publics :
Espace de convivialité ; Plaine de jeux ; Maison de village
 - b. Réflexions/propositions sur les projets retenus en matière de :
Système d'Echange Local (SEL) ; Foire aux associations ; Accueil des nouveaux habitants
5. Suites de l'élaboration du PCDR : projet « logement » (logement-tremplin...)
6. BiodiverCité 2022 : implication de la CLDR

Objectifs/méthode/résultats

Suite au travail en GT, présentation des propositions d'aménagement d'espaces publics/de convivialité/plaines de jeux dans 6 localités : Solwaster, Charneux, Nivezé, Sart, Tiège et Herbiester.

Questions/réponses

Conclusions : validation partielle et demande précisions ou compléments à fournir à la prochaine réunion

.....
28 avril 2022 - 22 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Accueil des membres et Ordre du jour
2. Approbation du compte-rendu du 21 mars
3. Nouveau Règlement d'Ordre Intérieur
4. Traitement des projets :
 - a) Convivialité-aménagement d'espaces publics – suite
 - Tiège, Sart et Charneux
 - b) Logement – présentation des travaux du GT du 13.04
 - c) Mobilité : projets immatériels en lien avec l'Objectif B « Mobilité alternative et partagée »
5. Divers : Projet de parc national Hautes-Fagnes, soirée « photovoltaïque pour tous » à Surister

Objectifs/méthode/résultats

- a) Validation des propositions d'aménagement d'espaces publics/de convivialité/plaines de jeux finalisées
- b) Examen des possibilités de construction de logements-tremplins sur terrain communaux (identification de 2 sites) + examen d'une option d'acquisition d'un bâtiment privé

.....
31 mai 2022 - 22 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Approbation du compte-rendu du 28 avril
2. Présentation de la liste des projets mise à jour :
 - a) Reformulation de certains intitulés - propositions
 - b) Modification et ajouts - zoom sur
 - Projet de création d'une zone d'activités économiques mixtes « îlot d'entreprises » (+ projet « ruissellement-bassins d'orage »)
 - c) Validation définitive de la liste des projets
 - d) Pré-priorisation des projets à court, moyen et long terme
-> les lots du catalogue de projets
3. Présentation des projets proposés pour l'appel BiodiverCité 2022
4. Information sur l'état d'avancement du projet "Parc national des Hautes-Fagnes"
5. Agenda – suites de l'Opération
6. Divers

Objectifs :

Arrêter la liste définitive des projets et s'accorder sur leur pré-priorisation, afin que l'Auteur poursuive la rédaction des fiches-projets

Méthode :

Application de 5 critères, préalablement présentés et validés.

Résultats :

Validation de la liste des projets et validation de la pré-priorisation de ceux-ci.

Mise en pause des réunions - phase 2 du dossier de candidature de Parc national

Le dossier de Parc national des Hautes Fagnes figurant parmi les 4 sélectionnés pour participer à la phase finale (élaboration d'un Plan directeur et opérationnel, à déposer pour fin octobre), il a été décidé de mettre entre parenthèses les réunions de CLDR à partir du mois de juin, vu le temps et l'énergie consacrés par de nombreux acteurs jalhaytois dans ce projet. Néanmoins, pour avancer dans la recherche de solutions en matière de mobilité alternative (en lien avec l'Objectif B), un Groupe de Travail s'est réuni à 2 reprises.

Par ailleurs, l'auteur de PCDR a mis cette pause à profit pour solliciter un avis préalable sur les fiches-projets respectivement auprès de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction du Développement rural.

11 juillet 2022 -GT « Mobilité alternative »

Objectifs :

Dresser l'inventaire des moyens à mettre en œuvre en vue de réduire l'usage de la voiture et analyse de leur pertinence tenant compte du contexte existant.

Résultat :

4 pistes identifiées et 2 retenues : tenant compte de la création récente d'une nouvelle ligne rapide E21 (Malmedy-Verviers, avec arrêt à Sart/Solwaster) et du projet de réseau cyclable inter-villages, la mise en place d'un système de voiture partagée et le développement du covoiturage sont jugées pertinentes.

1 septembre 2022 : GT « Mobilité alternative »

Objectifs :

Analyse plus approfondie des 2 pistes retenues, vérification de leur faisabilité/efficacité et identification de l'action prioritaire à mener en vue de réduire l'usage de la voiture.

Résultat :

Vu le manque de rentabilité dû au manque de masse critique d'utilisateurs de voiture partagée, le développement du co-voiturage est retenu.

Reprises des réunions de CLDR

Les avis préalables de la Direction de l'Urbanisme et de la Direction du Développement rural ayant été obtenus, ceux-ci ont été présentés à la CLDR.

.....
7 février 2023 - 22 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Approbation du compte-rendu du 25 mai 2022
2. Approbation du compte-rendu de la réunion précédente
3. Approbation du rapport d'activités 2022 et prise d'acte des démissions éventuelles
4. Information sur l'état d'avancement du PCDR : élaboration des fiches projets
 - résultat des démarches auprès de la Direction de l'Urbanisme et auprès de la Direction du Développement rural
 - prochaine réunion : présentation des fiches-projets, classement par lot et sélection du projet à présenter dans la 1ère demande de convention
5. Brève Information sur divers appels à projets : « Coeur de village » (Solwaster), Parc national.

.....
31 mai 2023 - 20 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Approbation du c-r de la réunion précédente (7 février 2023)
2. Brève information sur les fiches « Parc national », « BiodiverCité » et « Mobilité alternative »
3. Présentation de l'évolution du catalogue de projets matériels et immatériels et des fiches projets du lot 1 et 2.- Questions/réponses
4. Présentation des suites (Approbation du PCDR)
5. Divers

.....
27 juin 2023 - 19 membres présents - Ordre du jour :
.....

1. Approbation du c-r de la réunion précédente (31 mai 2023)
2. Validation formelle des Fiches-Projets présentées le 31 mai
3. Sélection du 1^{er} projet à introduire en 1^{ère} Convention
4. Relecture du PCDR et résumé
5. Suite et fin de l'élaboration du PCDR

.....
XX janvier 2024 – XX membres présents - Ordre du jour :
.....